

PROPOS D'EMMANUEL MACRON SUR L'ALGÉRIE

L'opposition dénonce une «ingérence»

Page 2

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

1.019 nouveaux cas ces dernières 24 heures

Mille dix-neuf (1.019) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 602 guérisons et 19 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, Dr Djamel Fourar.

CRÉSUS

QUOTIDIEN

In medio stat virtus

LE PREMIER MINISTRE ABDELAZIZ DJERAD TRANCHE :

«La fermeture des écoles n'est pas à l'ordre du jour»



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a clos hier le débat sur la fermeture de l'école qui pollue l'atmosphère ces derniers jours. Djerad est catégorique : la question «n'est pas à l'ordre du jour actuellement».

Page 3

MARCO SASSÒLI, CONSEILLER À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE, À «CRÉSUS» :

«Le peuple du Sahara occidental a droit à l'autodétermination»

Page 4



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 22 novembre 2020 ■ n°283 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

COURTISÉE PAR LES PUISSANCES OCCIDENTALES

L'Algérie redistribue ses cartes

Emmanuel Macron, Angela Merkel et Yacine Merzougui, un habitué des plateaux de télévision présenté comme étant un expert, ont fait l'actualité du week-end par des déclarations qui ne laissent pas indifférents au sujet du Président Tebboune, hospitalisé en Allemagne depuis le 28 octobre dernier. Yacine Merzougui a démenti l'information selon laquelle le chef d'Etat a été victime d'un AVC. «Le Président Tebboune est actuellement soumis à des examens post-protocole sanitaire. Une fois qu'il aura terminé ces examens, il entrera directement au pays pour exercer ses fonctions à la présidence», a déclaré Merzougui jeudi dernier. Le lendemain, vendredi 20 novembre, Emmanuel Macron, dans une longue interview avec le

magazine «Jeune Afrique», a déclaré qu'il fera tout son possible pour «aider» le Président Tebboune «dans cette étape de transition». Il a qualifié le Président algérien de «courageux» et l'Algérie de «grand pays». «L'Afrique ne peut pas réussir sans que l'Algérie réussisse», a-t-il déclaré. Quelques heures plus tard, dans la même journée, une dépêche de l'APS annonce que la chancelière allemande a envoyé, le jour même, une lettre au Président Tebboune lui disant qu'elle se réjouit qu'il se soit «remis» de son infection au coronavirus. Macron propose une aide. Considère-t-il donc que le Président Tebboune soit dans le besoin ? Qu'il ne puisse pas s'en sortir seul en tant que Président ou autre ? Ces offres d'aide ont été très mal accueillies par les Algériens. Dans leurs com-

mentaires, sur la Toile notamment, ils ont exprimé leur rejet de l'aide proposée par Macron et ont sévèrement critiqué son utilisation des mots «transition» et «part rurale». Ils se sont élevés contre le refus de la France officielle de présenter ses excuses pour ses crimes durant la Révolution et surtout dit à Macron qu'il n'a pas à compter sur les voix des électeurs d'origine algérienne pour un deuxième mandat. En plus des intérêts économiques et énergétiques, la France réclame le soutien de l'Algérie pour contrer et la Turquie et la Russie. Autrement dit, c'est Macron qui a besoin de l'aide de Tebboune et non le contraire. Angela Merkel a compris la chose. Et, comme pour couper court à Macron, elle aussi s'est empressée de courtiser, à sa manière, le Président et les citoyens

algériens. Elle a envoyé à Tebboune une lettre qui s'adresse implicitement à Macron ; elle affirme que le Président Tebboune s'est remis de son infection au coronavirus. En cas de besoin donc, l'Allemagne, première puissance économique européenne, est là. Le choix du Président algérien de se soigner en Allemagne est une rupture claire avec la France officielle. En tout cas, sur le plan diplomatique, tout indique que l'Algérie est en train de redistribuer ses cartes. Elle impose ses choix, retrouve (elle ne l'a jamais perdu) son rôle de leader dans la région du Maghreb et en Afrique de façon générale. Sur le plan militaire, son armée ne recule pas. Les frontières et toute la région sont une ligne rouge à ne pas franchir.

Meriem Chibane

PROPOS D'EMMANUEL MACRON SUR L'ALGÉRIE

L'opposition dénonce une «ingérence»

Les propos d'Emmanuel Macron sur l'Algérie ne sont pas passés inaperçus sur la scène politique nationale. Nombre de partis politiques ont exprimé leur indignation quant à ce qu'ils considèrent comme «une ingérence» dans les affaires internes du pays.

Alors que les partis du pouvoir, le PFLN, le RND, TAJ et autre El Bina notamment, ont fait les morts en l'absence d'une réaction officielle des autorités, l'opposition dite démocratique, elle, n'a pas apprécié les déclarations d'Emmanuel Macron. Ce dernier a, dans un entretien accordé à «Jeune Afrique», assuré qu'il ferait «tout» pour «aider» le Président Abdelmadjid Tebboune, qui est «courageux», afin que «la transition réussisse». Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, estime que Macron s'est exercé à «donner des leçons de démocratie et de gouvernance». En s'adressant aux chefs d'Etat africains, «il s'est autorisé à distribuer des certificats de légitimité aux dirigeants des «indigènes que nous sommes»», s'est alarmé Belabbas dans une publication sur sa page Facebook. Pour ce qui est de l'Algérie, le président du RCD s'offusque du fait que Macron se soit «permis de délivrer une attestation de confiance au chef de l'Etat» en déclarant «être prêt à l'aider dans ce qu'il qualifie de période de transition». «Ceci n'est pas une simple ingérence mais la révélation que la France est aux manettes d'une feuille de route pour notre pays», a asséné Mohcine Belabbas. Et de répondre au

Président français : «Monsieur Macron, ce sont précisément les interventions répétées de la France officielle dans les choix souverains des pays africains qui posent problème. La France post-coloniale est une partie de notre problème en plus de faire partie d'un passé douloureux pour l'Algérie et l'Afrique».

«TENTATION» DE L'ANCIEN COLONISATEUR, SELON LE FFS ET LE RCD

L'Algérie et l'Afrique «ne peuvent se complaire dans un statut de subalterne au service d'intérêts néocoloniaux», a affirmé le chef du RCD, qui suggère aux dirigeants africains élus par leurs peuples de «cesser de prendre part au sommet de la Françafrique auquel ils sont convoqués comme de simples préfets pour y recevoir des orientations et des injonctions». Pour lui, «les Africains peuvent construire d'eux-mêmes l'avenir auquel ils aspirent».

Même son de cloche du côté du Front des forces socialistes (FFS). Aux yeux de Hakim Belahcel, membre de l'instance présidentielle du vieux parti d'opposition, les propos de Macron révèlent une tentation de «maintenir l'Algérie sous protectorat». Joint par nos soins hier, Belahcel s'est insurgé contre «l'immixtion» du Président français dans la vie politique nationale. «Sa dernière déclaration révèle au grand jour la tentation de l'ancien colonisateur de maintenir notre pays sous l'emprise de son protectorat et empêcher ainsi le peuple algérien, jaloux de

sa souveraineté, d'accéder enfin à son autodétermination», a déclaré notre interlocuteur, réaffirmant que «le destin politique national ne pourra en aucun cas être conçu en dehors des frontières de l'Algérie et encore moins contre la volonté du peuple algérien». Pour le FFS, a ajouté Hakim Belahcel, «la seule feuille de route qui engage les Algériennes et les Algériens sera celle qui émanera d'un dialogue responsable et sincère qui prendra en charge les revendications légitimes de la révolution populaire». Cela, a-t-il conclu, «se fera certainement à l'abri de toute injonction et de toute ingérence étrangères».

UCP : «LA FRANCE DÉFEND SES INTÉRÊTS»

Zoubida Assoul, présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), estime, pour sa part, que le soutien de Macron à Tebboune «n'est pas un fait nouveau». «Le ministre français des Affaires étrangères a déjà déclaré en s'adressant au peuple algérien que l'amendement constitutionnel était positif», a-t-elle rappelé. Et de s'interroger : «Contre qui» Macron va-t-il aider le Président algérien ? «C'est ainsi que la France avait commencé à soutenir Abdelaziz Bouteflika au cours de son quatrième mandat à travers les déclarations de son ministre des Affaires étrangères, puis de son Président François Hollande», écrit Maître Assoul qui dénonce «une ingérence étrangère dans les affaires internes».

Aïssa Moussi

LA MÉTHODE MACRON EN AFRIQUE

Garder la main...

Le dernier entretien accordé par le président français Emmanuel Macron à l'hebdomadaire «Jeune Afrique» n'a pas fini d'interroger les observateurs aguerris quant aux intentions de la France face à un mouvement d'émancipation postcoloniale en Afrique que Paris tenterait de récupérer. Face à une concurrence économique, de nouveaux acteurs comme la Chine qui n'a pas fini de soigner des millions d'Africains de leur vieille dépendance vis-à-vis de l'ex-métropole. Focus... Nous nous intéressons hier à la partie de l'entretien accordé par le Président français à «Jeune Afrique» concernant les relations avec l'Algérie. Même topo, pour l'Afrique...

LA MORT DU FRANC CFA

Nous relevions le paternalisme et l'ingérence, naturel français qui revient au galop, alors que, malheureusement, la démarche est souvent encore plus arrogante lorsqu'il s'agit d'autres pays d'Afrique.

Il en est ainsi des Etats inclus dans la zone du franc CFA, aliénés depuis 1945 à la finance

française qui a profité de leurs réserves de changes en plus d'un diktat sur leurs économies mises sous tutelle.

Or, cela fait des années que des experts africains et des politiques franchement engagés contre le néocolonialisme de la Françafrique plaident pour la suppression du franc CFA, véritable élément de blocage de l'essor économique de ces pays.

En 2015, bien avant l'élection d'Emmanuel Macron, l'ancien ministre togolais de la Prospective, l'économiste Kako Nubukpo, expliquait que «le franc CFA freine le développement de l'Afrique». Décivant les mécanismes sournois imposés par le tuteur financier français qui imposait «le ratio crédit à l'économie sur PIB dans les pays de la zone franc à 23 % quand il est de plus de 100 % dans la zone euro». L'ex-ministre togolais révélait aussi que la parité fixe entre le franc CFA et l'euro décidée par Paris, qui capturerait 50 % des réserves de changes des pays de la zone, empêchait davantage la croissance qu'elle ne garantissait une prétendue stabilité contre l'inflation.

RÉCUPÉRATION

La France d'Emmanuel Macron n'a donc pas eu le choix face à une fronde anti-franc CFA mûre et déterminée. En anticipant sur la fin de cette monnaie et en participant à l'avènement de l'éco, nouvelle monnaie commune pour huit pays de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 20 mai dernier, la France est soupçonnée de vouloir garder un ascendant financier sur ces pays en marche pour l'autonomie de décision. Ainsi, l'économiste Felwine Sarr estime que «la réforme du franc CFA n'est pas la rupture ou le grand bouleversement attendu» ; il s'agirait, pour lui, d'une «subtile récupération d'une dynamique endogène. La France se donne un rôle à jouer dans l'éco, alors qu'en principe elle n'en a aucun». Et d'exiger que «les représentants français quittent les organismes de décision et que le compte d'opération revienne en Afrique, ce qui nous permettra d'avoir des ressources en liquidités à investir dans la zone et de se défaire en partie de la tutelle de Paris. Nous ne sommes pas des jeunes enfants qui avons besoin de garan-

ties». En effet, il faut rappeler que ce projet de nouvelle monnaie africaine, l'éco, date de 1987 et a toujours été torpillé par la Françafrique. Mais, en 2017, année de l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, Kémi Séba, un Franco-Bénois, brûle en public et symboliquement une coupure de billets de franc CFA lors d'une action de protestation à Dakar. Les autorités financières portent plainte et provoquent une vague de soutien et des appels à des manifestations contre le franc CFA. La polémique enflamme de nouveau au point de devenir un argument de campagne politique dans plusieurs pays de la zone monétaire en question. Pendant que la Chine gagne de plus en plus de parts de marchés et organise régulièrement ses sommets sino-africains, Paris comprend qu'une page de l'histoire nouvelle est en train de s'écrire. Elle s'empresse de tourner la page avant que les Africains ne la déchirent. C'est ce que Macron s'évertue de répéter à propos de moult dossiers bilatéraux en Afrique, prendre la main là où la France ne devrait plus mettre les pieds !

Nordine Mzala

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz
Tel : 021 65 51 98

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LE PREMIER MINISTRE ABDELAZIZ DJERAD TRANCHE : «La fermeture des écoles n'est pas à l'ordre du jour»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a clos hier le débat sur la fermeture de l'école qui pollue l'atmosphère ces derniers jours. Djerad a affirmé, hier depuis Tipasa, que la fermeture des écoles à cause de la propagation de la pandémie de Covid-19 «n'est pas à l'ordre du jour actuellement».

Dans l'éventualité où des cas positifs sont enregistrés dans les écoles, «chaque cas sera traité séparément. Toutefois, la fermeture des écoles n'est pas à l'ordre du jour actuellement», a précisé Djerad dans une déclaration à la presse. Toutes les décisions prises précédemment dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19 interviennent «après consultation du comité scientifique, des spécialistes et des scientifiques algériens qui œuvrent selon une approche pratique, précise et objective tant en Algérie qu'à l'étranger», a ajouté le Premier ministre, affirmant que «les décisions et les mesures sont prises graduellement et au moment opportun». Il a appelé, en outre, à l'impératif «de respecter les avis des scientifiques, des médecins et des spécialistes, loin de tout débat byzantin», en évitant «toute précipitation dans la prise de décisions». «Y a-t-il des systèmes dans le monde qui ont fermé leurs écoles ?», s'est-il interrogé. Les statistiques «ne sont pas alarmantes pour aller jusqu'à la fermeture des écoles», a-t-il soutenu, réitérant son appel à la famille éducative, aux parents d'élèves et aux syndicats à l'impérative mobilisation pour le strict respect des mesures de prévention contre la Covid-19. L'Association nationale des parents d'élèves, présidée par Ali Benzina, a accusé les directions de wilaya de l'éducation de «falsifier les rapports» sur lesquels se base le Premier ministre pour maintenir ouvertes les portes des établissements scolaires. Ce dernier a alerté sur la «propagation de cette pandémie» au sein des écoles et mis devant leurs responsabilités les différents responsables de l'éducation qui «cachent les véritables chiffres».

LES SYNDICATS SURSOIENT À LEUR GRÈVE

Les syndicats sont, quant à eux, divisés sur la question. Ainsi, l'Intersyndicale de l'éducation nationale a décidé de surseoir aux actions de protestation annoncées



pour dénoncer la situation sanitaire «difficile» dans les écoles après l'annonce du gouvernement de doter le secteur de l'allocation d'un fonds financier «exceptionnel» pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Dans son communiqué rendu public à l'issue de sa réunion par visioconférence, l'Intersyndicale, composée de six syndicats (SATEF, CELA, SNTE, CNAPESTE, SNAPESTE, UNPEF) et du Conseil national autonome des directeurs de lycée (CNADL), a appelé les autorités à «améliorer dans de brefs délais les conditions (dans les écoles) par la mise en place du matériel nécessaire pour permettre la continuité de l'activité pédagogique». Les syndicats autonomes constatent que la situation «exceptionnelle» que connaît le pays a imposé un protocole sanitaire qui n'est pas «convenablement appliqué» en

l'absence de moyens de protection : masques, gel hydroalcoolique, etc. Plusieurs griefs sont recensés dans la déclaration commune : charge pédagogique excessive, volume horaire harassant pour le personnel, manque d'accessoires de protection et disparité régionale dans la distribution de ces derniers. «Le secteur de l'éducation supporte seul cette situation intenable en l'absence de moyens et en raison de l'incapacité du ministère de l'Éducation à trouver des solutions réalistes à des problèmes qui se posent (les enseignants bénéficieront-ils de congé exceptionnel en cas de maladie ? Qui devra les remplacer ?)», s'interrogent les syndicats qui dénoncent l'absence de «concertation» autour des mesures imposées par la tutelle, «ce qui a rendu leur application difficile sur le terrain». Par

ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a confirmé que les professeurs et les employés infectés par la Covid-19 ou qui bénéficient de procédures de quarantaine à domicile sur la base de certificats médicaux «bénéficient de vacances exceptionnelles payées et que leurs salaires ne seront pas déduits». Le ministère a souligné, dans une note de service, que cette catégorie «ne pourrait reprendre le travail qu'après présentation d'un certificat médical prouvant un rétablissement complet». Le ministère de l'Éducation avait ordonné aux directions de l'éducation à travers le pays de recenser les infections à la Covid-19 en milieu scolaire, soulignant la nécessité de s'assurer de la présence de documents médicaux prouvant l'exactitude des déclarations.

Mahmoud Tadjer

FABRICATIONS MILITAIRES

Saïd Chanegriha souligne la nécessité d'élargir leur cercle d'intérêt

Le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné, hier à Alger, la nécessité pour l'armée d'élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires pour «accéder aux marchés régionaux, voire même au marché international».

«Dans ce contexte précisément, nous devons, au sein de l'Armée nationale populaire, élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires pour subvenir non seulement aux besoins de l'Armée, des autres corps constitués et du marché local, mais aussi pour accéder aux marchés régionaux, voire même au marché international», a déclaré Saïd Chanegriha dans une allocution prononcée lors d'une réunion de travail avec les directeurs généraux des établissements industriels relevant de la Direction des fabrications militaires, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le chef d'état-major de l'ANP a mis également l'accent sur l'importance de «réfléchir sérieusement à exporter nos produits, qui doivent être de qualité et répondre aux normes internationales dans ce domaine, et ce, en sus de l'instauration de la transparence et des méthodes de gestion des plus évoluées et de l'élévation du taux d'intégration, à même de nous permettre de faire concurrence aux autres produits en ce qui concerne la qualité et les prix sur la base du coût raisonnable des matières premières et d'une main-d'œuvre qualifiée disponible localement». Exprimant «l'intérêt particulier» qu'il accorde à cette réunion, qui constitue «une opportunité» pour

s'«enquérir du niveau atteint» par les fabrications militaires en Algérie, Saïd Chanegriha a rappelé que «nous voulons, au sein de l'Armée nationale populaire, qu'elles soient une autre composante du travail sérieux mené sur le terrain». «Ce travail est basé sur une vision prospective et de long terme et met en avant la recherche, le développement et la fabrication militaire, avec ses branches et spécialités, comme l'une de nos plus importantes préoccupations, voire de nos priorités, qui nécessitent davantage d'attention et de parrainage», a-t-il ajouté. Saïd Chanegriha a souligné également «l'impératif d'améliorer en permanence les connaissances et le savoir-faire des cadres et des personnels, de travailler sans répit et avec dévouement pour préserver ces acquis inestimables, et de contribuer avec efficacité à la montée en puissance continue de nos industries militaires». Le général de corps d'Armée a souligné, dans ce contexte, «l'intérêt particulier» qu'il accorde à l'évaluation, «en toute objectivité et toute impartialité», des étapes franchies jusque-là dans le domaine des fabrications militaires avec toutes leurs branches et spécialités. «C'est à ce titre que nous tenons à faire une évaluation, en toute objectivité et impartialité, des étapes franchies dans ce domaine, car nous pensons que malgré notre valorisation des réalisations concrétisées jusque-là dans ce domaine important, nous croyons que nous pouvons en concrétiser davantage si l'on procède à un emploi judicieux et optimal des potentiels humains dont dispose la Direction des fabrications militaires et si les établissements

industriels arrivent à faire bon usage des moyens et des équipements en dotation. C'est uniquement de cette manière qu'on atteindra assurément les objectifs escomptés», a-t-il estimé. Il s'est dit, à ce titre, «profondément convaincu que les défis majeurs dans tous les domaines ne peuvent être relevés qu'avec une ferme détermination, imprégnée de persévérance et appuyée par les compétences requises et les bonnes qualités morales, à l'instar de l'intégrité, du dévouement et de la conscience des missions à accomplir, ce qui est à même d'acquiescer la capacité réelle de concrétiser les objectifs tracés». Le chef d'état-major de l'ANP a exhorté, à l'occasion, l'ensemble des responsables à consentir davantage d'efforts pour améliorer le rendement des établissements des fabrications militaires, plus particulièrement dans ces circonstances que traverse le pays, à cause de la propagation de la pandémie de coronavirus. Cette situation, a-t-il souligné, «exige de nous tous de respecter strictement les mesures préventives pour faire face à cette pandémie mortelle, sans pour autant compromettre nos missions et nos devoirs, notamment au niveau des établissements industriels que vous dirigez et qui emploient un nombre important de fonctionnaires et d'ouvriers civils assimilés, dont la présence quotidienne, pour accomplir leurs missions, exige de respecter scrupuleusement les consignes appliquées dans de telles circonstances exceptionnelles».

Synthèse R. N.

MARCO SASSÒLI, CONSEILLER À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE, À «CRÉBUS» :

«Le peuple sahraoui a droit à l'autodétermination»

Professeur de droit international au Canada et actuellement en Suisse, directeur de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève jusqu'à 2016, Marco Sassòli porte un regard de juriste averti sur les contentieux internationaux, sans obédience politique mais sans fausse complaisance non plus. Il a bien voulu répondre à nos questions au sujet du fait colonial au Sahara occidental et la crise qui prévaut ces derniers jours à El Guerguerat. Entretien...

Crébus : Marco Sassòli, pourquoi après tant d'années d'exactions policières et militaires subies par le peuple sahraoui sous l'occupation marocaine, le royaume chérifien n'a-t-il jamais été inquiété par les instances internationales, notamment la Cour pénale internationale avec laquelle vous collaborez ?

Marco Sassòli : En ce qui concerne les violations du droit international humanitaire, qui s'applique aux parties du Sahara occidental occupées par le Maroc et aux hostilités qui ont récemment repris, tous les Etats parties aux Conventions de Genève de 1949 devraient effectivement faire respecter ses règles par le Maroc, comme par toute autre partie à un conflit armé. La Cour pénale internationale n'est malheureusement pas compétente, car elle ne peut enquêter que sur des crimes commis sur le territoire ou par des ressortissants d'un Etat partie à son statut (en droit international public, un traité ne donne des droits et des obligations qu'à des Etats parties à ce traité ; seuls ces Etats ont donné à la Cour la compétence de connaître de crimes commis sur leur territoire ou sur leurs ressortissants, NDLR). Le Maroc n'est pas partie à son statut, tout comme la RASD et l'Algérie ne sont pas parties.

On ne comprend pas non plus ce qui a empêché l'ONU de confier à la MINURSO, chargée de l'organisation du référendum, une autre mission essentielle concernant la protection des droits de l'Homme dans les territoires occupés...

Je ne comprends pas non plus. C'est le Conseil de sécurité qui confie ces mandats et le Maroc a des protecteurs importants au sein de ce Conseil.

En ce moment, on assiste à un retour à la guerre depuis l'agression des Forces royales contre des civils dans le périmètre d'El Guerguerat, mais la communauté internationale n'a dépêché aucun observateur ni médiateur. Point d'aide humanitaire non plus... Le Sahara occidental, une crise ignorée ?

C'est effectivement un des nombreux conflits armés qui durent de plus en plus



longuement parce que la communauté internationale n'a pas la volonté d'imposer des solutions. Il a maintenant repris, comme il y a un mois le conflit autour du Nagorno-Karabakh.

On ne peut pas laisser des conflits gelés pendant des décennies ; ils reprennent, et il n'y a pas de solution ni perspective pour les victimes, en l'occurrence les réfugiés sahraouis, qui risquent de reprendre dans leur désespoir les armes.

Pourtant, les résolutions onusiennes lui reconnaissent le statut de territoire non autonome et, par conséquent, la dimension coloniale de la présence marocaine...

La Cour internationale de justice a effectivement constaté que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc et que le peuple sahraoui a un droit à l'autodétermination, mais il n'a toujours pas pu l'exercer.

MARCO SASSÒLI

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Genève depuis 2004, Marco Sassòli a été entre 2001 et 2003 professeur régulier de droit international à l'Université du Québec à Montréal (Canada), où il reste professeur associé. Il a été directeur du département de droit international public et organisation internationale de 2009-2016 et directeur de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, qui est un centre conjoint de l'Université de Genève, et de l'Institut des hautes études internationales et du développement de 2018-2020. Marco Sassòli est commissaire au sein de la Commission internationale de juristes et conseiller spécial (bénévole) en droit international humanitaire de la procureure de la Cour pénale internationale. Il est régulièrement impliqué dans la formation de forces armées et de praticiens de l'action humanitaire. Marco Sassòli, qui est citoyen suisse et italien, a effectué ses études de droit aux universités de Bâle et de Neuchâtel. Il a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université de Bâle, où il a également été assistant. Il a été admis au barreau du canton de Bâle-Ville. Il a été greffier au tribunal fédéral suisse à Lausanne, secrétaire exécutif de la Commission internationale de juristes à Genève et a travaillé 13 ans au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, au Moyen Orient et en ex-Yougoslavie.

Qui bloque l'organisation du référendum pour l'autodétermination depuis tant d'années, selon vous ?

Le Maroc, qui craint que le peuple choisisse l'indépendance et joue sur la controverse de qui peut participer à ce référendum – ce qui devient effectivement toujours plus difficile à déterminer, plus les années passent.

En attendant, les richesses naturelles sont pillées et la répression des populations civiles est permanente, jusqu'à cette riposte en cours de l'APLS, l'armée sahraouie. On dit que la France, sponsor du plan d'autonomie rejeté par les Sahraouis, serait derrière l'impunité marocaine. Qu'en pensez-vous ?

Une puissance occupante a effectivement uniquement l'usufruit des ressources naturelles d'un territoire occupé. Je ne suis pas sûr que l'APLS améliorera le sort des Sahraouis sous occupation marocaine. Quant à la France, en tant qu'Etat partie aux Conventions de Genève, elle devrait les faire respecter. Les Sahraouis peuvent choisir l'autonomie, mais la France ne peut pas leur imposer cette solution. C'est une des issues possibles de l'exercice, par le peuple sahraoui, du droit à l'autodétermination. La France est membre de l'Union européenne et la Cour de justice de l'UE a réaffirmé que le Sahara occidental ne faisait pas partie du Maroc.

La guerre qui vient de reprendre entre la résistance armée sahraouie et les forces royales marocaines pourrait déstabiliser la sous-région déjà infestée de groupes terroristes...

Oui, malheureusement.

Croyez-vous à la décolonisation prochaine du Sahara occidental ?

Le droit international l'exige et il a une longue haleine. D'autres décolonisations ont également mis beaucoup de temps pour aboutir. Mais, en attendant, la population affectée souffre. Personnellement, je ne crois pas que l'usage de la force accélérera une solution.

Entretien réalisé par Nordine Mzala

DÉCLARATION DE COMITÉS INDÉPENDANTS SUISSES AU SUJET DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc viole le cessez-le-feu au Sahara occidental

Les comités signataires condamnent fermement l'agression militaire marocaine à El-Guerguerat, qui constitue une grave violation du cessez-le-feu signé en 1991 par les deux parties au conflit. Des civils sahraouis bloquaient depuis octobre le poste de passage illégal d'El-Guerguerat à la frontière du Sahara occidental avec la Mauritanie afin de protester contre la persistante occupation militaire illégale d'une grande partie du territoire du Sahara occidental par le Maroc et contre l'utilisation de ce passage à des fins de pillage des richesses du pays. Ils ont été attaqués par l'armée marocaine le 13 novembre. Pour les comités signataires, il est temps que l'ONU, son secrétaire général, le Conseil de sécurité et le commandement de la MINURSO considèrent la situation avec la plus grande urgence et prennent les décisions qui s'imposent : affirmer publiquement que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental qu'il occupe depuis 45 ans et reprendre immédiatement l'organisation du référendum d'autodétermination, qui doit redevenir la priorité du Conseil de sécurité et, donc, de la MINURSO. La MINURSO n'ayant pas de mandat de protection de la population civile, les signataires en appel-

lent au CICR pour qu'il se rende immédiatement au Sahara occidental occupé pour une intervention humanitaire tel que le prévoit le droit humanitaire international. Les forces marocaines répriment violemment la population civile sahraouie des territoires occupés, qui se mobilise pacifiquement avec les réfugiés sahraouis pour soutenir les combattants. Le Conseil fédéral a défini ses priorités pour l'Afrique du Nord dans sa «stratégie MENA, Moyen-Orient et Afrique du Nord 2021-2024» qui vient de paraître. Il cite le conflit du Sahara occidental comme une source de déstabilisation de la région, qui doit trouver une solution. Il affirme que sa première priorité est la paix, la sécurité et les droits de l'Homme. C'est donc aussi un appel à la Confédération suisse que lancent les comités signataires pour qu'elle propose ses bons offices et rencontre rapidement les deux parties: le Front Polisario et le Maroc. Le royaume du Maroc occupe par la force le territoire du Sahara occidental depuis plus de 40 ans. Le Front Polisario, mouvement de résistance au pouvoir colonial d'abord espagnol, et dès 1975 marocain, reconnu depuis 1979 par les Nations unies légitime représentant du peuple sahraoui, a combattu

l'occupant marocain jusqu'en 1991, date de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Le Maroc a aménagé par la suite un passage dans la région d'El-Guerguerat à travers le mur qu'il a érigé illégalement dans les années 1980, qui fait 2.700 km de long et sépare le territoire du Sahara occidental en deux parties, un passage qui viole soit le plan de paix qui a suivi le cessez-le-feu, soit les accords militaires entre les deux belligérants. Ce passage permet le transport vers la Mauritanie des richesses du Sahara occidental (fruits, légumes, poissons...) et aussi du haschich du Maroc.

18 novembre 2020

SIGNATURES

- Comité de soutien au peuple sahraoui, contact@sahraoui.ch
- Association pour un référendum libre et régulier au Sahara occidental, arso@arso.org
- Bureau international pour le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, christiane.perregaux@unige.ch

ESPAGNE

Des sans-papiers algériens en grève de la faim

Des sans-papiers algériens ont annoncé vendredi dernier être en grève de la faim et ont formulé une série de revendications auprès des autorités espagnoles. Selon les informations rapportées par le site Visa-Algérie, un groupe de sans-papiers algériens ont tenu un mouvement de contestation et entamé une grève de la faim pour que les autorités espagnoles prennent en charge leurs doléances. Les faits ont eu lieu à l'hôtel Arenal à Ibiza, où sont hébergés les migrants algériens qui arrivent de manière illégale sous la surveillance d'une patrouille de police. Parmi les revendications formulées, les contestataires ont demandé à ce qu'il n'y ait plus d'arrivées de migrants dans l'hôtel en question car il est devenu trop exigü.

Les sans-papiers algériens ont également demandé à ce qu'on leur accorde le droit de la liberté de mouvement car ils ne veulent plus être confinés 24h/24 à l'hôtel. La même source a souligné que «l'un des migrants algériens s'était plaint de ne pas avoir une chambre avec une vue sur mer» et que, «depuis que l'hôtel accueille les migrants, beaucoup de comportements inappropriés ont été signalés, ainsi que des vols et des bagarres».

CONSEIL DE LA NATION

Elaboration du calendrier de programmation des travaux

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a présidé une réunion consacrée à l'élaboration et à l'adoption du calendrier de programmation des travaux de l'instance pour la période s'étalant du 23 au 26 novembre 2020, qui seront dédiés à l'examen et au débat du projet de loi de finances 2021 et du projet de loi relatif à la prévention contre le kidnapping, à l'examen de la situation des questions orales et écrites et à l'étude du projet de budget du Conseil de la nation pour l'exercice 2021. Sur le plan législatif, le bureau du Conseil de la nation a décidé de transférer le texte de loi relatif à la prévention contre le kidnapping à la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial qui, auditionnera, dans l'après-midi de demain 22 novembre 2020 à l'occasion de son examen, le représentant du gouvernement, à savoir le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

EDUCATION NATIONALE

Changements aux programmes d'enseignement

Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place quelques changements aux programmes d'enseignement des trois cycles scolaires afin de réduire le risque de contamination à la Covid-19 et la fermeture totale des écoles.

Pour soulager et venir en aide aux enseignants, le ministère de l'Éducation a dévoilé les plans exceptionnels de la programmation des cours, tous paliers confondus, afin d'éviter la fermeture totale des écoles en Algérie, selon une dépêche de l'APS. Ainsi, le ministère opte pour l'abrégement des différents cours. Depuis la reprise des cours, les établissements scolaires se retrouvent dans un contexte épidémiologique et organisationnel très complexe. Ainsi, de nouvelles directives ont été transmises quant à l'organisation des établissements et des cours. Le ministère a prévenu que les élèves de première année secondaire «devront se passer de la spécialité au choix gestion-économie», et ce, pour éviter à l'enseignant un emploi du temps surchargé. Dans ce même contexte, le ministère a pris la décision de «réduire le nombre des cours en matière de comptabilité et gestion financière pour la classe de 3e année secondaire» et la programmation de «cours métamorphosée» pour éviter de fermer à nouveau les écoles. Pour limiter le brassage des élèves, «chaque classe a été divisée par au moins deux groupes». Quant à l'enseignement moyen, «il a été convenu pour les 1re et 2e années de restreindre le volume horaire : 4 heures au lieu de 5 par semaine en ce qui concerne les matières arabe, français, anglais et mathématiques». Concernant la 3e année, les matières de français, arabe et mathématiques «ont été réduites d'une demi-heure». Elles seront programmées 4 heures par semaine et 3



heures par semaine pour la matière d'anglais. Par ailleurs, pour la 4e année du cycle moyen le volume horaire «a été allégé uniquement pour trois matières». Le ministère a décidé de supprimer une heure entière au cours d'arabe et une demi-heure au cours de français ; ce sera donc 4 heures par semaine pour les deux matières. De son côté, la matière d'anglais sera programmée 3 heures par semaine. Concernant les matières d'éducation sportive et de travaux appliqués des sciences physiques et

naturelles, le ministère a décidé de programmer une classe d'éducation physique et sportive tous les 15 jours pour chaque groupe afin d'éviter tout rassemblement et respecter les mesures de prévention. Quant aux matières sciences physiques et sciences naturelles, les professeurs «devront adopter des méthodes expérimentales simples pour mener leurs expériences devant les élèves en exploitant le guide des travaux appliqués aux ressources numériques».

POUR CAUSE DE COVID-19

Les étudiants algériens peuvent demander en ligne leur titre de séjour en France

Dans un communiqué officiel rendu public sur son site, le ministre français de l'Intérieur a annoncé qu'il est désormais possible pour les étudiants étrangers, dont les Algériens, de demander leur titre de séjour en ligne. Gérald Darmanin a annoncé l'ouverture d'un téléservice en France de titre de séjour au bénéfice des étudiants étrangers, dont ceux algériens. Ces

derniers pourront désormais demander leur titre de séjour en ligne depuis chez eux sans se déplacer, comme exigé précédemment. Cette démarche concerne les étudiants titulaires d'un premier titre après visa ou ceux qui désirent renouveler leur titre de séjour actuel. «A travers cette démarche, les étudiants étrangers n'ont plus de rendez-vous à prendre

en préfecture ni à se déplacer pour s'assurer du dépôt de leur demande. Ils ne devront se présenter physiquement en préfecture qu'au moment de la remise du titre de séjour produit», a indiqué Gérald Darmanin dans le communiqué. Le gouvernement français travaille également à élargir la dématérialisation des demandes de séjour pour d'autres tranches d'étrangers.

**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE BOUKADOUM ET LE SG DE L'UPM
L'Algérie de retour dans l'organisation ?**

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu hier un entretien téléphonique avec le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM), Nasser Kamel, avec lequel il a échangé sur les perspectives de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'entrevue a été une occasion pour les deux responsables d'échanger sur la coopération bilatérale entre l'Algérie et cette organisation régionale et sur les perspectives de son renforcement», a précisé le ministère. Au cours de cet entretien, le ministre et le SG de l'UPM ont abordé l'état des préparatifs du forum régional de l'UPM, prévu le 27 novembre 2020. Cet événement, faut-il le souligner, coïncide cette année avec la célébration du 25e anniversaire du processus de Barcelone, est-il souligné dans le communiqué.

Dans ce cadre, Nasser Kamel a exprimé sa «satisfaction concernant la participation active et qualitative de l'Algérie aux dernières activités de l'UPM organisées dans le cadre des efforts régionaux pour faire face efficacement aux impacts socio-économiques induits par la propagation de la pandémie de Covid-19». De son côté, Sabri Boukadoum a «salué les efforts de l'UPM dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et a exposé les efforts consentis par l'Algérie en la matière». Le chef de la diplomatie algérienne a également «renouvelé l'engagement de l'Algérie à travailler de concert avec le secrétariat de l'UPM en vue de consolider et diversifier leur coopération». Enfin, une visite de travail en Algérie du SG de l'UPM est prévue dès que les conditions sanitaires le permettront, selon le communiqué.



UN TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES DE PLUS EN PLUS INQUIÉTANT

La sécheresse pointe son nez

Changement climatique oblige, le déficit pluviométrique observé ces dernières semaines en Algérie fait craindre une période de sécheresse qui, d'ailleurs, commence à s'installer à travers le territoire national même si les responsables de l'Office national de la météorologie estiment qu'il est encore trop tôt pour déclarer l'état de sécheresse.

Les précipitations du dernier week-end ont donné quelque peu d'espoir à la population plus particulièrement les agriculteurs, mais cela reste très insuffisant pour combler le déficit actuel. Selon des informations, le taux de remplissage de certains barrages, notamment à l'Ouest et au Centre, ne prêtent guère à l'optimisme. Et pour cause, au niveau de plusieurs barrages, le taux de remplissage est, pour le moins que l'on puisse dire, inquiétant à l'image de celui de Taksebt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où il est de 17%, soit une baisse de plus de 80% de sa capacité de stockage d'origine, à savoir 181 millions de mètres cubes. Néanmoins, le risque d'une possible perturbation de l'approvisionnement en eau potable des localités de la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas écarté, à moins que les choses ne s'améliorent dans les prochaines semaines. Quant à la wilaya de Boumerdès, elle n'est pas mieux nantie que sa voisine de l'Est étant donné que, d'une manière générale, le niveau des barrages de Boumerdès a diminué d'environ 80% jusqu'à présent. Le plus grands des barrages de la wilaya, en l'occurrence celui de Keddara avec ses 146 millions de mètres cubes, a connu une baisse drastique ces derniers temps avec



27 millions de mètres cubes seulement. Du côté de l'ouest du pays, c'est le même constat dans les wilayas qui souffrent du stress hydrique en raison du manque de

pluies qui se font de plus en plus rares. Le niveau des eaux du barrage de Brezina, au sud de la wilaya d'El Bayadh, a baissé de plus de 60%, a appris l'APS du

directeur des ressources en eau. Ce barrage, dont les capacités de stockage sont estimées à 123 millions de mètres cubes, ne dispose actuellement que de 38 millions de mètres cubes à cause du manque de pluies. Aussi, il faut savoir que cet ouvrage hydraulique est dédié spécialement à l'irrigation agricole des terres affectées ces dernières années dans le cadre de la mise en valeur et l'investissement agricole, en plus de l'oasis de Brezina. Au niveau de la wilaya de Mascara, pour remédier à ce problème de manque d'eau, l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a décidé récemment d'approvisionner les communes de Mascara avec l'eau pompée du barrage d'Oued Taht.

Actuellement, 5.000 m³ d'eau sont traités par jour dans les stations de l'Algérienne des eaux (ADE) et acheminés dans les communes d'Aïn Frah et d'Oued El-Abtal. Cependant, pour les responsables de l'hydraulique au niveau local, la solution dans l'immédiat est de lever le gel sur les demandes d'autorisation de fonçage de puits, notamment pour l'irrigation agricole sachant que l'agriculture absorbe annuellement près de 70% de l'ensemble des volumes d'eau consommés au niveau national.

Karali Rabah

INDUSTRIALISATION DE LA ZLECAF

La BAD appelle à accélérer le pas

A l'ère de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la Banque africaine de développement (BAD) a appelé à une industrialisation plus rapide des économies africaines. «A l'avant-garde de la promotion de politiques industrielles intelligentes et de la mobilisation de fonds de développement des infrastructures pour l'Afrique, la banque exhorte le continent à accélérer l'industrialisation pour la transformation des économies africaines», a indiqué l'institution dans un communiqué publié sur son site web. Cet appel a été lancé à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, célébrée chaque année le 20 novembre sous le thème «L'industrialisation inclusive et durable à l'ère de la ZLECAF». L'événement offre aux gouvernements et aux partenaires de développement la possibilité d'explorer ou de mettre en évidence des initiatives qui font progresser l'industrialisation de l'Afrique, a souligné la BAD.

Cité dans le communiqué de la BAD, le vice-président de la Banque, Solomon Quaynor, a déclaré que «l'industrialisation, où nous ajoutons de la valeur à ce que nous produisons de manière compétitive, puis exportons et échangeons également entre nous dans le cadre de la ZLECAF sur un marché de 1,3 milliard de personnes, doit être priorisée et réalisée».



Dans ce sillage, la BAD a affirmé qu'elle continuait d'appuyer l'opérationnalisation de la ZLECAF. «La banque travaille avec les pays africains qui élaborent des stratégies de mise en œuvre de la ZLECAF, les aidant à renforcer leurs capacités et à tirer parti des opportunités offertes par la

libéralisation des échanges», a souligné l'institution. Selon la Revue annuelle de l'efficacité du développement (ADER) 2020 de la BAD publiée cette semaine, «lorsque les entreprises peuvent commercer au-delà des frontières, l'industrie peut se développer, les économies peuvent se diversifier et les pays peuvent progresser dans la chaîne de valeur».

Dans le rapport il est aussi souligné que les investissements de la BAD en 2019 ont profité à un million de personnes, précisant que «les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui ont bénéficié des projets de la banque ont triplé leur chiffre d'affaires à 1 milliard de dollars». «La pandémie a, également, créé des opportunités pour l'Afrique de renforcer les capacités de fabrication locales de médicaments de base et essentiels, d'équipements de protection individuelle et d'autres équipements médicaux», selon la même source.

Il est d'autre part, indiqué que la banque «entreprend une étude novatrice pour élaborer un plan à cet effet, qui sera prêt avant la fin de l'année. Le plan mettra en évidence les opportunités, les défis, les réformes politiques requises, les fenêtres de financement et les partenariats stratégiques à forger pour y parvenir».

R. E.

PÉTROLE

Le brut de l'OPEP termine la semaine à plus de 43 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole algérien, a terminé la semaine à plus de 43 dollars le baril, selon les données de l'organisation publiées sur son site web. Ce panier de référence de l'OPEP (ORB) s'est établi à 43,12 dollars le baril en fin de la semaine contre 43,05 dollars mercredi dernier, a précisé la même source.

L'ORB avait entamé le mois courant à 35,89 dollars avant de s'améliorer entre 41 et 43 dollars, soutenu notamment par les avancées annoncées par différents laboratoires dans le monde sur le développement d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19.

Le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres sur lequel est établi le pétrole algérien, a également terminé la séance d'avant-hier en hausse de 1,72% ou

76 cents par rapport à la clôture de la veille, à 44,96 dollars.

Ces annonces donnent de l'espoir aux acteurs du marché pétrolier sur une reprise de la demande mondiale d'énergie, affectée depuis le printemps dernier par la pandémie de Covid-19.

D'autre part, la 12e réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP, prévue dans dix jours par visioconférence, est très attendue par les investisseurs. Cette réunion sera précédée de la 180e réunion de la Conférence de l'OPEP le 30 novembre courant. Il sera question notamment lors de ces réunions d'examiner les recommandations du Comité ministériel mixte de suivi OPEP et Non-OPEP (JMMC) retenues lors de sa 24e réunion. Le comité a noté que «des mesures plus strictes de confinement dû à la pandémie de Covid-19 sur tous les continents, y compris des ver-

rouillages complets, ont un impact sur le rebond de la demande de pétrole et que les risques et incertitudes sous-jacents restent élevés». A cet effet, «tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché», a recommandé le JMMC.

L'accord de l'OPEP+ en vigueur a été entamé au début de mai dernier avec une réduction de la production pétrolière de 9,7 mb/j avant de passer au retrait volontaire actuel du marché, qui est de 7,7 millions de barils, prévu jusqu'à la fin de l'année en cours. Entre mai et octobre 2020, les pays membres de l'OPEP et ceux non membres de l'organisation ont contribué à réduire l'offre mondiale d'environ 1,6 milliard de barils, y compris des ajustements volontaires, ce qui a été essentiel au rééquilibrage du marché.

R. E.

OCÉAN ATLANTIQUE

Un réchauffement sans précédent depuis 3.000 ans

Les variations naturelles de températures à la surface de l'océan Atlantique ont une influence forte sur le climat de tout l'hémisphère nord. Et des chercheurs viennent tout juste de montrer que leurs pics montent de plus en plus haut. 3.000 ans que les températures de l'Atlantique n'ont pas été aussi élevées. L'oscillation atlantique multidécennale (OAM) correspond à des variations naturelles de températures à la surface de l'océan Atlantique sur des périodes allant de quelques décennies à un siècle. Et elle influence fortement le climat de notre hémisphère nord. Lorsque les températures sont hautes, on observe un plus grand nombre d'ouragans intenses, par exemple. D'où l'importance de bien comprendre sa dynamique. Des chercheurs de l'université du Massachusetts aux États-Unis et de l'université du Québec au Canada ont analysé des relevés de températures, des carottes de glace et des sédiments, notamment du côté du lac de l'île d'Ellesmere. Cette région de l'Arctique canadien est en effet sous l'influence marquée de l'OAM. Et ces travaux ont permis aux chercheurs de confirmer que l'oscillation atlantique multidécennale peut être tracée au moins jusqu'à 3.000 ans dans le passé. Leur conclusion est que les pointes de température de l'OAM augmentent régulièrement depuis la fin du dernier petit âge glaciaire, vers 1860, dépassant largement les normales naturelles.

Les chercheurs ont aussi étudié des carottes plus finement résolues, couvrant les 230 dernières années et venant du sud de l'Islande. Là, les Turborotalita, des créatures à carapaces qui raffolent d'une eau froide, semblent vouloir se faire de plus en plus rares. Selon les chercheurs, ces résultats montrent que le réchauffement récent de la surface de l'océan Atlantique est sans précédent. Nous venons de connaître la décennie la plus chaude depuis au moins 2.900 ans. Il existe certes des facteurs naturels susceptibles d'influencer cette élévation de température, mais les scientifiques assurent qu'il n'est pas possible de ne pas y voir un autre impact du changement climatique anthropique.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Homo sapiens n'avait pas retenu les leçons

L'humanité fait face aujourd'hui à un réchauffement climatique brutal. Les chercheurs qui avertissent des changements climatiques ont rendu le genre Homo vulnérable et impuissant par le passé. Cela pourrait se reproduire.

Homo sapiens est la seule espèce du genre Homo à avoir réussi à traverser les âges pour en arriver jusqu'à nous. Une étude suggère aujourd'hui que les changements climatiques passés sont ce qui a causé l'extinction de nos cousins : leur incapacité à s'adapter aux réchauffements ou aux refroidissements des températures, parfois profonds, que connaît naturellement notre Planète.

Pourtant, les chercheurs de l'université de Naples en Italie notent que nos ancêtres ont fait de nombreux efforts pour survivre. Ils ont dompté le feu, fabriqué des outils et des armes, des vêtements aussi. Ils se sont même dirigés vers des régions plus chaudes lorsque les températures ont commencé à baisser. Mais cela ne semble pas avoir été suffisant lorsque les conditions climatiques sont devenues trop extrêmes pour eux. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont travaillé sur plus de 2.750 archives archéologiques et un émulateur de climat haute résolution. Celui-ci leur a donné la température, les précipitations et d'autres informations sur les cinq derniers millions d'années. Ils ont ainsi pu montrer que Homo erectus, Homo heidelbergensis et Homo neanderthalensis ont perdu une partie importante de leur niche climatique juste avant de s'éteindre. Au moment même où des changements brusques et défavorables du climat mondial se produisaient. Dans le cas des Néandertaliens, les choses ont probablement été encore aggravées par la concurrence avec Homo sapiens. « Un message d'alerte tonitruant à l'heure où l'humanité est confrontée à un réchauffement climatique sans précédent », soulignent les chercheurs.

PROGRAMME DE REBOISEMENT À ORAN

Des arbres à valeur économique

L'association d'ornithologie et de protection de l'environnement «Chafiaallah» d'Oran prépare activement un programme de reboisement d'espaces vierges au niveau de sept forêts de la wilaya par la mise en terre de plants d'arbres à valeur économique.

Ce projet, qui sera mené conjointement avec la conservation des forêts, prévoit le reboisement de 200 hectares répartis sur des espaces vierges dans sept sites forestiers, notamment ceux de «Sefra», de «M'sila», de «Sidi Hammadi» et de «Djebel k'har», a indiqué à l'APS Mâamar Chafiaallah, en marge d'une campagne de nettoyage organisée près de la forêt de Madagh sur les hauteurs d'Aïn El Kerma (Boutlélis), qui avait enregistré récemment un incendie. Il est prévu, au niveau de ces espaces boisés, la mise en terre de plants de caroubier et de chêne liège, a précisé la même source, soulignant que l'objectif de cette initiative, qui sera lancée en janvier prochain, est de régénérer le couvert végétal avec des espèces d'arbres qui présentent un intérêt économique, contrairement aux autres forêts de pins d'Alep et d'Eucalyptus.

BARBECUES INTERDITS AU SEIN DES ESPACES FORESTIERS

En matière de protection des forêts contre les incendies, l'association propose un arrêté de wilaya interdisant les barbecues au sein des espaces forestiers de la wilaya. Par ailleurs, l'association œuvre à la création d'une fédération de chasseurs de la wilaya d'Oran, de concert avec les amateurs des randonnées en montagne, dans le cadre d'une opération de protection du couvert végétal, avec pour objectif de signaler tout dépassement portant atteinte aux forêts et massifs boisés et de sensibiliser les riverains à la lutte contre l'élevage anarchique et le dépôt de déchets, a fait savoir Mâamar Chafiaallah.



Organisée par l'association d'ornithologie et de protection de l'environnement avec la participation de la fédération des

chasseurs de la wilaya d'Oran, la conservation des forêts et des associations à caractère culturel, sanitaire, social et environnemental, la campagne de nettoyage a été marquée par le ramassage des déchets et ordures jetés pêle-mêle dans la forêt de Madagh à Aïn El Kerma.

ENCOURAGER LA CULTURE DU TRI

Bouteilles en plastique contre tickets téléphoniques

L'établissement public (EPIC) chargé de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers de la wilaya d'Oran (CET Oran) a lancé le 12 novembre dernier une opération d'échange de bouteilles en PET (plastique transparent) contre des tickets de crédit téléphonique, a-t-on appris auprès des initiateurs de cette action.

Organisée sous le slogan «Tri des déchets et recharge ton portable», cette opération sera ouverte aux citoyens au niveau du centre de proximité du tri sélectif de M'dina J'dida, a précisé Mme Amina Moghrabi, chef du service de la valorisation des déchets au niveau de l'EPIC CET Oran. Les citoyens pourront ainsi se présenter au centre de tri avec



leurs bouteilles en PET, qu'ils peuvent échanger contre des tickets de recharge de crédit téléphonique, explique la même responsable, ajoutant qu'une bouteille équivaut à 1 DA.

Cette opération vise à encourager la culture du tri sélectif chez les citoyens, dont une partie a déjà été fidélisée les derniers mois, grâce à des actions similaires comme «donne des bouteilles, on te donne un masque», qui a drainé «beaucoup de monde», note-t-elle encore.

En effet, l'idée de cette nouvelle opération, a germé au cours de la crise sanitaire, où La direction de l'EPIC CET a donné des masques de protection contre des bouteilles en plastique.

SIDI BEL-ABBÈS

Vers la production de plantes résistantes à la sécheresse

Une station expérimentale régionale de production de plantes pastorales et d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sera créée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès en début d'année prochaine, a-t-on appris du Commissariat régional de développement de la steppe de Saida, initiateur du projet.

La station, qui sera réalisée dans la commune de Rdjem Demmouche sur une surface de 2,5 hectares, permettra la production de 2 millions de plants de gatif, d'absinthe, de luzerne et d'alfa, ainsi que 20.000 pistachiers, caroubiers, amandiers, oliviers, a expliqué un responsable.

Le projet, pourvoyeur de 120 emplois, vise à régénérer le couvert végétal dans les zones steppiques détériorées, a-t-il ajouté, faisant savoir que les wilayas d'El Bayadh et Naama bénéficieront de la quantité nécessaire de plants produits dans cette station expérimentale, afin de poursuivre la réalisation du projet du barrage vert destiné à lutter contre la désertification.

La station sera soutenue par une cellule de télédétection via satellite pour suivre l'état du couvert végétal dans la région steppe, en plus d'un laboratoire de recherche scientifique, a-t-on indiqué.

Aussi, elle ouvrira ses portes aux étudiants universitaires et aux instituts et centres de formation professionnelle pour des stages sur le terrain et des recherches scientifiques sur les plantes pastorales.

L'opération intervient suite à une expérience réussie du commissariat dans la commune de Rdjem Demmouche, où une pépinière expérimentale de plants pastoraux a fourni plus de 500.000 plants de gatif dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saida, Naama et El Bayadh, a-t-on rappelé.

Elle a contribué à la plantation de 625 ha des zones steppiques de cette variété de plantes destinée à l'alimentation du bétail dans les wilayas précitées.

TIZI-OUZOU

1000 lits d'hospitalisation et 70 de réanimation mobilisables

Un total de 1000 lits d'hospitalisation et de 70 autres de réanimation, peuvent être mobilisés au niveau de Tizi-Ouzou, pour la prise en charge des malades atteints de la Covid-19, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Pour faire face à la «recrudescence» des cas de contamination par le nouveau coronavirus enregistrés au niveau de la wilaya, «la direction locale de la santé et de la population (DSP) a augmenté la capacité en lits d'hospitalisation mobilisables, qui passe de 793 initialement dédiés pour les cas Covid-19, à 1000 lits pouvant être mobilisés en cas de besoin». Concernant les lits dédiés à la réanimation et qui sont actuellement au nombre de 37, ils pourront être portés à 54 lits en cas de nécessité. En outre au titre du réajustement des dispositifs de prise en charge de cette pandémie, en les adaptant aux exigences de l'évolution de la pandémie, il a été décidé de doter les établissements de santé équipement de réanimation et d'augmenter la capacité et stockage de l'oxygène médicale ce qui permettra d'augmenter la capacité de prise en charge en réanimation à 70 lits. Le même communiqué précise qu'à la journée du mercredi les 793 lits sont occupés à hauteur de 51 % pour les malades hospitalisés et 45 % pour les malades en réanimation médicale. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un «formidable potentiel», en termes de capacité d'hospitalisation représenté par un total de 2250 lits. Outre ce volet d'hospitalisation, la DSP a également mis en œuvre d'autres mesures visant à limiter la propagation



du virus Corona, et qui portent notamment sur la prévention à travers un plan d'information, de communication et de sensibilisation afin d'inciter les citoyens à plus de vigilance et au respect de mesures barrières (distanciation physique, port de masques de protection, hygiène générale et respect des mesures de confinement). Les mesures dédiées à la prise en charge du personnel de santé

ont été également engagées. Il s'agit notamment du renforcement de la disponibilité des moyens pour sa protection de la mobilisation des structures d'hébergement, entièrement équipées à travers les auberges de jeunes réparties sur le territoire de la wilaya, et certaines structures hôtelières qui leur sont destinées en cas de besoins ou de confinement, le cas échéant.

ORAN

2.500 logements pour les habitants du bidonville Sebkha

Un quota de 2.500 logements sociaux, au nouveau pôle urbain d'Oued Tlélât, sera consacré aux occupants du bidonville la Sebkha, dans la commune de Sidi Chahmi. Selon les services de la wilaya une tranche de logements sociaux a été consacrée pour les familles de ce bidonville et dont les conditions de vie ont fait l'objet d'un reportage. Cette zone classée parmi les plus importantes zones d'ombre que compte la wilaya d'Oran a fait l'objet de plusieurs visites qui ont été effectuées par le wali d'Oran, afin de s'enquérir de la

situation des habitants qui ont toujours dénoncé la détérioration de leur cadre de vie. Lors d'une réunion tenue dernièrement et consacrée au suivi des différents projets d'habitat, l'ex wali d'Oran s'est penché sur le programme des 8.000 logements sociaux du pôle urbain d'Oued Tlélât et qui a été scindé en trois tranches. Une première tranche de 2500 logements (site 2) a été achevée en attendant les travaux de raccordement aux différents réseaux qui seront lancés avant la fin de semaine en cours. Le projet sera livré dans

un délai de 20 jours. Les services de l'OPGI d'Oran ont été instruits pour entamer les travaux de réfection de l'éclairage public, de l'embellissement et de la voirie afin de réceptionner le quota dans les délais. Pour ce qui est des 2.500 logements sociaux (site 1), il est question de rattraper le retard dans l'installation des entreprises pour les travaux de raccordement au gaz et à l'électricité et à l'assainissement des eaux usées. Les 3.000 unités restantes connaissent un taux d'avancement des travaux appréciable.

CULTURE DU MAÏS FOURRAGE À N'GOUSSA (OUARGLA)

Une expérience «probante»

La culture du maïs fourrage dans la daïra de N'goussa (Nord-ouest d'Ouargla) a connu ces deux dernières années un essor, au regard des succès remportés par un investisseur privé, ont estimé des cadres locaux du secteur de l'agriculture. Des résultats jugés "probants et fort encourageants" avec un "bon" rendement ont été enregistrés au niveau de l'exploitation agricole de Noureddine Zergoune, occupant une superficie totale de 500 hectares, réservée à la céréaliculture sous pivots et la culture du maïs fourrage notamment, a indiqué le subdivisionnaire agricole de N'goussa, Allal Goual. Cette expérience pilote s'impose comme pionnière dans la production de maïs ensilage cultivé pour l'alimentation du bétail en général et les bovins laitiers en particulier, a-t-il précisé. Lancée à la mi-novembre courant, la campagne de récolte qui s'étalera sur une vingtaine de jours, cible une superficie de 75 hectares, pour un rendement

moyen avoisinant les 45 à 50 tonnes à l'hectare, a précisé le propriétaire de l'exploitation. La récolte de fourrage vert est enrubbannée pour être conservée sous forme d'ensilage dans des ballots, en utilisant des équipements modernes, indique M. Zergoune. "Nous avons enregistré l'an dernier quelques difficultés en matière de commercialisation, mais aujourd'hui nous avons des clients, la majorité sont des éleveurs activant dans différentes régions du pays", a-t-il ajouté. Les superficies consacrées à la culture du maïs fourrage ont enregistré une extension "inédite" cette saison agricole dans la wilaya d'Ouargla et les indices de croissance augurent de perspectives "prometteuses", a souligné, pour sa part, le président de la Chambre de l'Agriculture d'Ouargla, Okba Choukri Bouziani. Le développement de ce créneau devra influencer positivement sur l'élevage bovin, camelin et caprin et la production laitière en particulier, a-t-il

poursuivi. Concentrée dans la région de N'goussa, Sidi Khouiled et Hassi-Messoud notamment, la superficie globale dédiée à la maïsiculture est de 170 hectares, contre 75 hectares pour la culture du maïs fourrage, nouvellement introduite dans la wilaya, selon les données de la direction locale des services agricoles (DSA). A l'instar de l'ensemble des régions sahariennes caractérisées par des conditions naturelles difficiles, un climat sec, moins pluvieux et une salinité des sols, la mise en valeur agricole à N'goussa est considérée comme un challenge de taille, ont affirmé des agriculteurs locaux approchés par l'APS. Cette situation greffe lourdement les budgets des agriculteurs qui soulèvent des préoccupations liées notamment au raccordement de leurs périmètres agricoles au réseau électrique et la réalisation de pistes d'accès aux périmètres agricoles, ont-ils fait savoir.

SAIDA

Réception en décembre d'une station d'épuration

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera réceptionnée dans la commune d'Aïn Skhouna (Saïda) en début décembre prochain, ont indiqué les services de la wilaya. Cette infrastructure contribuera à l'irrigation agricole en exploitant ses eaux épurées outre la création de nouveaux périmètres d'arboriculture dans le cadre de l'investissement auquel les autorités locales accordent une importance pour relancer le secteur agricole. La direction des ressources en eau a consacré 1 milliard de DA au titre du programme sectoriel pour concrétiser cette station qui s'étend sur une superficie de 2 ha. Une fois entrée en service, cette Step devra traiter 2.000 m³ d'eaux usées par jour. Le nombre global des stations d'épuration des eaux usées réalisées dans la wilaya de Saïda a atteint 11 permettant de traiter 40.000 m³ d'eau/jour.

TÉBESSA

Ouverture d'une enquête relative au trafic de foncier à Cheria

Les services de police de la daïra de Cheria dans la wilaya de Tébessa ont ouvert une enquête sur une affaire d'attribution illégale d'un lot de terrain par des fonctionnaires du cadastre, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tébessa. Cette enquête a été ouverte en coordination avec le parquet suite à des informations parvenues aux services de la police dénonçant une subtilisation d'une assiette foncière dans la commune de Cheria, (45 km à l'ouest de Tébessa) par des fonctionnaires des services du cadastre dans la même collectivité locale, a précisé le même document, relevant que dans le cadre de cette enquête, 23 individus, cadres et fonctionnaires du cadastre et élus locaux ont été auditionnés. Les investigations approfondies ont démontré qu'une assiette foncière du domaine de l'Etat a été dérobée, que des documents officiels ont été falsifiés et des terrains ont été vendus d'une manière illégale avec la complicité de fonctionnaires, de cadres et d'élus locaux. Après l'audition des parties concernées, présumés coupables et témoins, le dossier de cette affaire a été transféré au tribunal de Cheria, où les personnes impliquées sont poursuivies pour «abus de pouvoir», «octroi d'indus privilégiés», «faux et usage de faux en écriture publique», «falsification de données» et «atteinte à la propriété».

ANNABA

Saisie de plusieurs pièces archéologiques

Plusieurs pièces archéologiques ont été saisies avant-hier Annaba par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Berrahal, selon un responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus âgés entre 24 et 49 ans pour détention de pièces de monnaie anciennes d'une valeur historique. Ce coup de filet a également permis la récupération de 24 pièces de monnaie dont 19 pièces archéologiques protégées d'une grande richesse historique datant de l'époque byzantine et romaine ainsi que des équipements sensibles non autorisés. Il s'agit d'un détecteur de minéraux et munitions de guerre de quatrième catégorie, a tenu à préciser la même source.

COMMUNAUTÉ SAHRAOUIE
EN EUROPE**Prête à rejoindre
la lutte armée**

Le Directeur du bureau de la communauté sahraouie établie en Europe, Syad Ibrahim El-Kherachi, a affirmé avant hier que la communauté sahraouie à travers l'Europe était «entièrement prête à rejoindre la lutte armée dans les territoires occupés contre l'occupation marocaine».

«La communauté sahraouie établie en Espagne, en France et dans tous les pays européens demande à rejoindre les sites de lutte et de combat dans les champs d'honneur pour libérer la Patrie», a déclaré M. El-Kherachi à l'APS.

Le bureau de la communauté en Europe reçoit quotidiennement des appels téléphoniques des jeunes sahraouis et des différentes catégories de la communauté pour exprimer leur «solidarité et leur disposition à se sacrifier pour libérer le pays du régime marocain barbare», a-t-il précisé.

«La pandémie de Covid-19, qui a perturbé la navigation aérienne et maritime, a empêché la communauté de se retrouver sur le champs de bataille», a-t-il soutenu ajoutant: «nous attendons, en coordination avec les autorités sahraouies, de faciliter l'arrivée de volontaires, hommes et femmes, de la communauté pour rejoindre les rangs de l'armée sahraouie». La communauté condamne fermement, «le comportement barbare et irresponsable de l'occupation marocaine avec son agression brutale contre les civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement à la brèche illégale à El-Guerguerat»..

FORCES D'OCCUPATION
MAROCAINE**La militante
sahraouie
Sultana Khaya
arrêtée**

Les services de la police marocaine ont procédé à l'arrestation de la militante sahraouie, Khaya Sultana au niveau de l'accès nord de la ville de Boujdour dans les territoires sahraouis occupés et ce après son retour de l'étranger, a indiqué avant hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

«Suite à l'interdiction par les autorités de l'occupation marocaine de la militante sahraouie, Aminatou Haidar de se déplacer en Espagne, la police marocaine a procédé à l'arrestation de sa concitoyenne Khaya Sultana au niveau de l'accès nord de Boujdour occupé après son retour de l'étranger», souligne la même source.

«Toutes ces tentatives de l'occupant tendent à intimider les militants sahraouis pour les empêcher d'interagir avec la dernière décision du front populaire qui a annoncé la fin de l'engagement au cessez-le-feu signé en 1991 entre le Maroc et le Polisario et le retour à la lutte armée suite à l'agression militaire marocaine ayant ciblé des manifestants sahraouis à El Guerguerat», rappelle encore la même source.

PROTECTION DES CIVILS
SAHRAOUIES**la codesa crée
un comité**

Le Collectif des défenseurs des droits de l'homme sahraouis (CODESA) a annoncé avant hier en fin de journée la création d'un «Comité pour la protection des civils sahraouis» pour le suivi des situations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. Le «Comité pour la protection des civils sahraouis» est chargé du «suivi des situations des droits de l'homme dans le cadre des travaux de notre Organisation, en particulier à l'article 04 de la loi fondamentale», a indiqué le CODESA, ajoutant que le «Bureau exécutif et le Comité administratif se concentreront sur la compilation de données et de rapports sur les crimes et abus confirmés».

Le Codesa a ajouté que «tous les membres et les citoyens sahraouis en général sont invités à signaler tous les cas au Comité de protection des civils sahraouis». Le Collectif a affirmé sa pleine volonté de collaborer avec le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organisations internationales compétentes.

G20

Sous le signe du Covid-19

Les dirigeants des 20 plus grandes économies de la planète (G20) débattront ce week-end (samedi et dimanche NDLR) de la manière de faire face à la pandémie de COVID-19 qui a provoqué une récession mondiale et de la façon de gérer la reprise une fois que le coronavirus sera sous contrôle.

En tête de l'ordre du jour figurent aussi l'achat et la distribution mondiale de vaccins, de médicaments et de tests pour les pays à faible revenus. L'Union européenne exhortera le G20 à investir 4,5 milliards de dollars pour aider ces pays.

«Le thème principal sera d'intensifier la coopération mondiale pour faire face à la pandémie», a déclaré un haut responsable du G20 participant aux préparatifs du sommet de deux jours, présidé par l'Arabie saoudite et qui se tiendra en visioconférence en raison de la pandémie.

L'Union européenne va également proposer un traité sur les pandémies futures. «Un traité international nous aiderait à réagir plus rapidement et de manière plus coordonnée», dira le président du Conseil européen, Charles Michel.

Dans l'immédiat, il va falloir aussi aider les pays pauvres et lourdement endettés qui sont, du fait des conséquences économiques de la pandémie, «au bord de la ruine financière et d'une pauvreté, d'une famine et de souffrances immenses», a souligné le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres. A ce titre, les pays du G20 vont entériner un plan prolongeant pour six mois, jusqu'à la mi-2021, le mora-



toire sur le service de la dette des pays en développement, à en croire un projet de déclaration que Reuters a pu consulter.

Les Européens veulent aller plus loin,

et l'allègement de la dette des pays africains sera l'an prochaine l'un des thèmes centraux de la présidence italienne du G20.

**DÉCÈS D'UN NOIR AU BRÉSIL
Battu à mort par des vigiles**

Un millier de manifestants ont attaqué hier un supermarché Carrefour dans la ville de Porto Alegre, dans le sud du Brésil, où des agents de sécurité du magasin ont battu à mort un homme noir.

L'homicide, qui a déclenché une vague de protestation dans le pays, s'est produit avant hier soir après qu'une employée du magasin a appelé les vigiles après qu'un homme a menacé de l'attaquer, selon une chaîne de télévision brésilienne, la Globo-News qui cite la police militaire de l'Etat du Rio Grandé. Des images amateur des coups mortels qui lui ont été portés ont été diffusées sur les réseaux sociaux. La victime, identifiée par son père, se nommait Joao Alberto Silveira, un homme âgé de 40 ans.

Dans un communiqué publié hier, la branche brésilienne de Carrefour a déclaré regretter profondément ce qu'elle qualifie de mort brutale, et a annoncé avoir pris des mesures immédiates pour que les responsables soient punis légalement.

Elle ajoute que le contrat avec la société

extérieure de sécurité sera rompu et que le responsable du magasin au moment de cette intervention mortelle serait licencié.

Sur son compte Twitter, Alexandre Bompard, le PDG du groupe Carrefour, a exprimé en portugais sa «vive émotion après la mort de M. Joao Alberto».

«Les images diffusées sur les réseaux sociaux sont insoutenables. J'ai demandé aux équipes de Carrefour Brésil une totale collaboration avec la justice pour que toute la lumière soit faite sur ces actes odieux», ajoute-t-il selon une traduction transmise par Carrefour. Souhaitant que Carrefour Brésil «s'engage au-delà des politiques que nous portons déjà», il a demandé «une revue complète des politiques de formation des collaborateurs et des sous-traitants, en matière de sécurité, de respect de la diversité et des valeurs de tolérance».

«Cet audit, ajoute-t-il, sera suivi d'un plan d'actions défini avec le soutien de personnalités extérieures pour en garantir l'indépendance.»

**REVERS EN SÉRIE POUR TRUMP
Le camp républicain se divise**

Les chefs républicains de la législature du Michigan, convoqués hier à la Maison blanche par Donald Trump, sont ressortis de leur réunion avec le président sortant en affirmant qu'ils n'avaient reçu aucune information de nature à changer le résultat de l'élection présidentielle du 3 novembre dernier dans leur Etat.

Le Michigan est l'un des Etats où l'équipe de campagne de Trump veut obtenir l'annulation de la victoire déclarée de Joe Biden en se fondant sur des allégations non établies de fraude électorale.

«Nous n'avons toujours pas été mis au courant d'information qui changerait l'issue de l'élection dans le Michigan et en

tant que présidents de la législature, nous respecterons la loi et suivrons le processus normal concernant les grands électeurs du Michigan», ont cependant écrit dans une déclaration commune Mike Shirkey, chef de file de la majorité républicaine du Sénat du Michigan, et Lee Chatfield, qui préside la Chambre des représentants de l'Etat.

Ils ajoutent que «le processus de certification (des résultats) au Michigan doit être un processus volontaire exempt de menaces et d'intimidation».

Leur déclaration est un revers pour la stratégie mise en œuvre par les équipes de Donald Trump.

**KABOUL
Tirs de
roquettes,
au moins 8 morts**

Plusieurs roquettes se sont abattues hier sur Kaboul, faisant au moins huit morts et une trentaine de blessés parmi la population civile, a-t-on appris auprès de responsables des forces de police afghanes. Tariq Arian, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a précisé que 14 roquettes avaient été tirées depuis un véhicule contre des quartiers résidentiels de la capitale. L'un des projectiles est tombé à proximité de l'ambassade iranienne. Le bâtiment a été atteint par plusieurs fragments mais il n'y a pas de victimes, a précisé l'ambassade dans un communiqué. Cette attaque survient alors que le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo se trouve au Qatar pour faire le point sur les négociations amorcées entre le gouvernement afghan et les insurgés taliban. Les discussions sont au point mort, et la sécurité s'est considérablement dégradée en Afghanistan ses derniers temps.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CA DE DRARIA
COMMUNE DE DRARIA
NIF / 41000200016085
NP / 2191 ... / 95/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 06 / 2020

L'Assemblée Populaire Communale de DRARIA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

هيئة المدارس الابتدائية على مستوى بلدية الداراية
 - تهمة مدرسة احسان بن رمضان - الداراية
 - تهمة مدرسة احمد بونينة حائزاية
 - تهمة مدرسة بن عمارة عبد القادر - الداراية

Les entreprises qualifiées intervenant par le présent avis d'appel d'offres pourront retirer le cahier des charges sur la base de la qualification de la qualification catégorie G2 et plus précise possible au travers l'établissement d'un état des lieux auprès du Bureau des marchés au niveau du siège de l'APC, sise au 106 Le Boulevard d'Oued Khaled, Commune de Draria, par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet conformément aux dispositions de l'article 88 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et délégués du service public contre le paiement d'une somme de Trente mille (30.000,00 DA) représentant les frais de information.

Cet avis est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- a- Capacité professionnelle : Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie G2 et plus précise possible Bâtiment
- b- Capacité financière : Avoir d'un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2017-2018 et 2019) supérieur ou égal à 3.000.000,00 DA (ou avoir obtenu les notes financières des trois dernières années 2017-2018 et 2019) sous réserve de leur validité.

Capacité technique :

- ↳ **Manœuvre humaine :** Avoir un architecte ou ingénieur ou maître en génie civil ou un architecte.
- ↳ **Manœuvre matériel :** Avoir au moins un camion 2,5 tonnes.
- ↳ **Bâtiments professionnels :** Avoir réalisé au moins un projet d'aménagement.

CONTRAT AU MOINS DE SOUMISSION : (en détail dans le cahier des charges)

- 1) Le dossier de candidature ;
- 2) L'offre technique complétée ;
- 3) L'offre financière complétée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et scellées, indiquant le dénominateur de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe scellée et anonyme, comportant la mention :

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°06 / 2020 et l'objet de l'appel d'offres ».

Les offres doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés de l'APC de Draria.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt-un (21) jours à compter de la première date de parution de présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, le CRÉBUS.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délai de préparation des offres à 13 h 30 et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera au niveau publique en présence de l'assemblée des contractants, laquelle aura lieu au siège de l'APC de Draria le même jour de dépôt des offres à 14h00.

CRÉBUS # 283 DU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020 -ANEP 2016018700

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ
N.° 15 316 862491

Conformément aux dispositions de l'article 82 d'après le décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national n° 02/2020 du 28/09/2020 relatif à :

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU PLAN ORSEC (REPARTI EN TROIS (03) LOTS) :

- LOT N° 01 : ACQUISITION DE MATERIELS D'ECLAIRAGE ET D'INTERVENTION
- LOT N° 02 : ACQUISITION DE MATERIELS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIERS
- LOT N° 03 : ACQUISITION EQUIPEMENTS DE CAMPEMENT POUR AGENTS D'INTERVENTION ET PERSONNES SINISTRÉES

part dans les qualifications nationales CRÉBUS, EIHADAF et le BOMOP, sur l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges. Le projet a été attribué provisoirement aux entreprises, suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé du lot	Entreprise	N.°	Montant de l'offre en DA TTC	Délai	Contrats de cycle
LOT N° 01 : ACQUISITION DE MATERIELS D'ECLAIRAGE ET D'INTERVENTION	MENCHOUB MOHAMED MOUMENOUAR	RECHERCHES	4.272.309,00	100 (100) jours	Moins de dix (10) ans de travaux - sans précédent - offre unique
LOT N° 02 : ACQUISITION DE MATERIELS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIERS	MIMOUNE FAYER M'ELLA	RECHERCHES	1.496.900,00	100 (100) jours	Moins de dix (10) ans de travaux - sans précédent - offre unique
LOT N° 03 : ACQUISITION EQUIPEMENTS DE CAMPEMENT POUR AGENTS D'INTERVENTION ET PERSONNES SINISTRÉES	MIMOUNE FAYER M'ELLA	RECHERCHES	1.796.900,00	Quarante cinq (45) jours	Moins de dix (10) ans de travaux - sans précédent - offre unique

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires mentionnés ci-dessus ont pu introduire leurs recours dans les (10) jours à compter de la première parution de ce avis dans la presse, auprès de la commission des marchés de Wilaya de Tizi-Ouzou, sise au Centre administratif Wilaya de Tizi-Ouzou - Sous-Secteur Central, passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

CRÉBUS # 283 DU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020 -ANEP 2016018705

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة العدل
 المديرية العامة لإدارة السجون
 وإصلاح الأحداث
 مؤسسة إعادة التربية بـبشار

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION
ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION DE BECHAR

NIF : 408004001006047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 88 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement de rééducation de Bechar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2020 portant fourniture de denrées alimentaires au profit de l'établissement de rééducation Saâch, en cinq (05) lots (Lot n° 01 : LAIT ET DÉRIVÉS Lot n° 02 : FRUITS ET LEGUMES FRAICHES Lot n° 04 : VIANDE ROUGE FRAICHE OVINE BOVINE,CAMELINE Lot n° 05 : FARINE PANIFIABLE Lot n° 06 : VIANDES BLANCHES FRAICHES ET CÉLÉRES), qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants d'après le tableau ci-dessous :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

LOT	Entreprise	Montant Maximum de l'offre Après réduction	Observations
Lot n°01	MELLOUK ABDELJADER NIF: 199603010874187	8.245.535,00 DA	Moins de dix
Lot n°02	ELJEL ZIANINE NIF: 000327078245146	8.734.949,17 DA	Moins de dix
Lot n°04	LAJLI MESSAOUD NIF: 190103501427167	8.738.000,00 DA	Moins de dix
Lot n°05	FRUITS/LEGUMES		
Lot n°06	LAJLI MESSAOUD NIF: 190103501427167	7.027.400,00 DA	Moins de dix

Les soumissionnaires doivent compléter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sur internet et les remettre sur internet à se rapprocher aux services de l'établissement de rééducation de Bechar au plus tard le 22/11/2020, dans la limite de la date de la première publication de ce avis.

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 83 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire concerné par ce avis, peut introduire un recours auprès de la commission exécutive des marchés de Ministère de la Justice, sise à 23, Rue Tahar Abadermame, Bab El Oued - Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale. Si la date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite sera reportée au prochain jour ouvrable suivant.

CRÉBUS # 283 DU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020 -ANEP 2016018788



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

87 affaires traitées lors des dix premiers mois de 2020

Les services de police d'Aïn Deffa ont traité 87 affaires se rapportant à la violence contre les enfants lors des dix premiers mois de l'année en cours, selon un responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. «Ce chiffre représente une baisse de quelque 5 % par rapport au bilan inhérent à la même période de l'année écoulée», a précisé le lieutenant Sid Ahmed Kouadri, signalant que la lutte contre la violence à l'égard des enfants constituait une «responsabilité collective». Les affaires traitées font état de 29 enfants victimes d'un acte attentatoire à la pudeur, 15 de coups et blessures volontaires, 4 de maltraitance, 36 de violence préméditée et 1 ayant fait l'objet de détournement de mineurs, a-t-il détaillé. 13 enfants mineurs en état de danger moral ont, en outre, été pris en charge, dont un a été placé au sein d'un établissement pour enfants assistés, a-t-il fait ajouté. Kouadri a, d'autre part, fait état de 23 affaires traitées durant la période considérée dans lesquelles étaient impliquées des enfants et des mineurs. Ces dernières se rapportent au vol (14 affaires), au port d'armes blanches prohibées (3), à la détention et la consommation de drogue (2) et aux coups et blessures volontaires (4), a-t-il encore indiqué. Les mêmes services ont, par ailleurs, fait état de 1.540 appels téléphoniques reçus sur le numéro vert (104) destiné à informer sur les cas de disparition ou de kidnapping d'enfant, a conclu le même responsable.

ALGÉRIENS BLOQUÉS AU QATAR

Air Algérie programme un vol de rapatriement

Selon la députée de l'émigration pour la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA), Amira Slim, un vol de rapatriement d'Air Algérie est programmé pour aujourd'hui pour rapatrier les Algériens bloqués au Qatar. L'heure de décollage est fixée à 14h00, heure de Doha, capitale du Qatar. En effet, l'opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger a pris fin le 11 septembre dernier. Il convient de rappeler que, du 11 mars au 11 septembre derniers, plus de 30.000 Algériens ont été rapatriés par environ 100 vols spéciaux.

FAWZI DERRAR, DG DE L'INSTITUT PASTEUR, À PROPOS DU VACCIN ANTIGRIPPAL

Le reste de la commande réceptionnée à la fin de semaine prochaine

Le reste de la quantité commandée de vaccin antigrippal, estimée à 800.000 doses, sera réceptionnée à la fin de la semaine prochaine, a indiqué le Dr Fawzi Derrar, directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).



Sur une commande globale de 1,8 million de doses de vaccin antigrippal, l'Algérie en a reçu pour l'instant 1 million. «Nous devrions réceptionner la plus grande partie de ce qui reste à partir de lundi prochain et la totalité des 800.000 doses à la fin de la semaine prochaine», a indiqué le DG de l'IPA, en précisant que les doses réceptionnées ont été distribuées essentiellement aux établissements publics de santé et à quelques grossistes. L'intervenant a tenu à rappeler que ce produit pharmaceutique «protège des complications de la grippe saisonnière» chez les sujets à risque, à savoir les personnes âgées et les malades chroniques. «Lorsque ces derniers ne développeront pas de formes graves de la grippe, ils n'iront pas aux hôpitaux et soulageront, de la sorte, ces structures déjà soumises à une

pression en raison de la recrudescence de la pandémie de Covid-19», a-t-il observé. S'agissant du vaccin anti-Covid-19, le premier responsable de l'IPA a rappelé les négociations engagées entre l'Algérie et les laboratoires américains Pfizer et Moderna Therapeutics, dont les recherches sont «en stade avancé et avec des résultats préliminaires encourageants». Néanmoins, il a tenu à rassurer que «l'important pour nous, c'est d'avoir les premiers vaccins» pour l'ensemble de la population en priorisant les personnes à risque, à savoir les blouses blanches, les personnes âgées et les malades chroniques, tout en rappelant «l'engagement de l'Algérie à acquérir ce produit au moindre coût grâce au système Covax englobant plus de 170 pays». Selon le docteur Derrar, il est la possible d'acquérir le vaccin «directement auprès d'autres

fournisseurs, en même temps que le dispositif Covax». S'agissant du délai de disponibilité, il a indiqué, se référant aux prévisions de l'OMS, que les premières doses du vaccin en question «pourraient être disponibles en milieu de l'année prochaine». Invité à commenter les perturbations en réactifs enregistrées au niveau de quelques annexes de l'IPA, Dr Derrar a reconnu que «leur acquisition ne se fait pas parfois à la cadence voulue», imputant cette situation à des «contraintes propres aux usines», mais promettant «moins de problèmes à l'avenir». S'agissant des retards constatés dans l'envoi des résultats des tests PCR, il a indiqué que des «soutis techniques empêchent, parfois, certaines annexes de les envoyer le jour-même», assurant, néanmoins, que, «pour les cas urgents, ils sont remis le jour-même ou, au plus tard, dans les 48 heures».

A CAUSE DE SES CHEVEUX BOUCLÉS

Une lycéenne renvoyée de l'école

Naïla Benchechor, une élève du lycée Colonel Lotfi, âgée de 16 ans, native d'Oran et membre de l'équipe nationale d'escrime, a vécu un véritable cauchemar. Elle a été suspendue par son établissement en raison de ses cheveux bouclés. Cela s'est passé non pas puisqu'elle s'est teint les cheveux volontairement mais puisqu'elle avait des cheveux naturellement bouclés et qu'elle refusait de les lisser. Un renvoi sous le nom du respect du code de bonne conduite qui n'existe apparemment qu'au lycée en question. C'est, en effet, ce qu'a déclaré le directeur de l'établissement à la mère de l'élève qui s'est présentée pour se renseigner davantage sur la suspension de sa fille suite à un motif si étonnant. Le directeur a demandé à Naïla de lisser ses cheveux pour pouvoir entrer en cours. Furieuse, la maman est allée avant

cela à l'Académie qui lui a indiqué que l'aspect de la chevelure n'existe pas dans le code vestimentaire des établissements. A sa surprise, la mère, qui a essayé à maintes reprises de rencontrer le directeur du lycée, s'est vue accusée de ramener sa fille chez la coiffeuse pour lui faire obtenir des ondulations. Cette dernière a répondu que ce n'était pas le cas et que les cheveux de Naïla sont naturellement frisés. Le responsable du lycée lui a demandé de ramener d'anciennes photos de la petite Naïla, et ce, pour prouver sa «bonne foi». L'affaire n'ayant pas été résolue, la mère de Naïla a décidé de retirer sa fille de ce lycée. Cette dernière suivra les cours par correspondance. Si Naïla est restée chez elle pour étudier, l'affaire a tissé d'autres liens sur les réseaux sociaux.

Qahwa fi goubli

CES ENFANTS QU'ON ABAT..

Les enfants, en principe, naissent pour être heureux. Car innocents de tout ce qui se trame côté adultes. Et il pèse sur chacun d'entre nous une obligation morale et matérielle de leur assurer une existence sinon idéale à tout le moins décente. Mais il paraît que les adultes auraient d'autres chats à fouetter et qu'ils ne se souviennent de cette frange vulnérable de la population qu'à l'occasion d'une occasion. Telle la fameuse journée mondiale de l'enfance où les effets de manche et autres déclarations «philanthropiques» intempestives se disputent la primeur des médias, eux-mêmes par trop occupés à faire dans le sensationnel... au lieu de leur consacrer, par exemple «un temps d'antenne» plus important en termes

de volume horaire. Tandis que l'enfance ne fait l'évènement que de manière sporadique. Pourtant, il ne se passe pas une seule journée sans que l'on apprenne que, pratiquement, aux quatre coins de la planète, on tue des humains, et surtout des enfants, comme on tire de «vulgaires» lapins de garenne. Que ces enfants soient juifs, palestiniens, yéménites ou d'autres origines, importe peu. Le plus horrible est que le monde dit pourtant civilisé cautionne tous ces crimes abominables malgré toutes les conventions qui ont pour vocation la mise à l'abri de tout danger de ces enfants. Y compris, nous dit-on, en cas de conflit et ou de guerre. Dans la pratique, il en va tout autrement. Puisque même les pays signataires de cette fameuse

convention sont complices carrément ou cautionnent, d'une manière ou d'une autre, pareille tragédie. Car il s'agit bien d'une tragédie pour qui connaît un tant soit peu toutes les tortures endurées par ces pauvres malheureux, au vu et au su de toutes les instances qui plus est. Et ça se permet, ensuite, comble de cynisme, de menacer de sanctions les nations ne respectant pas ces droits. Alors que tous les enfants de toute race et de toute nation devraient être la préoccupation essentielle et principale de tous les gouvernants. Et pas seulement à l'occasion de cette journée de l'enfance où chaque pays nous arrose d'images idylliques de sa politique «avant-gardiste» de la protection de l'enfance...

DIABÈTE ET HYPERTENSION ARTÉRIELLE, une association dangereuse pour la santé

Quand l'hypertension et le diabète se marient... C'est vous qui en faites les frais. Les liens entre le diabète et l'hypertension artérielle et comment prévenir ces deux maladies, à l'occasion de la semaine nationale de prévention du diabète.

En effet, l'hypertension artérielle constitue l'un des facteurs de risque important dans l'apparition d'un diabète de type 2, bien souvent détecté tardivement.

Le diabète est une maladie qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang ou hyperglycémie. Il en existe deux principaux types, dus à des dysfonctionnements différents : le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

À l'occasion la 9^{ème} édition de la semaine nationale de prévention du diabète, l'importance d'encourager les comportements préventifs de chacun et souhaite sensibiliser les personnes à risques de diabète avec un test simple et rapide : le « Findrisk ». Ce questionnaire validé par les autorités de santé internationales permet en huit questions de savoir si l'on est exposé ou non au risque de développer le diabète.

Plusieurs personnes ignorent qu'elles sont atteintes de diabète de type 2 que prévenir le diabète reste plus que jamais d'actualité en ces périodes où la santé est si importante. Au-delà du nombre considérable de personnes touchées par tous les types de diabète (près de 4 millions), c'est l'augmentation continue du taux de prévalence (nombre de cas par rapport à la population totale) du diabète qui est préoccupante. Entre 2006 et 2009, le nombre de personnes traitées pour diabète a augmenté de 5.4 % en moyenne et de 2.3% entre 2009 et 2013.



DIABÈTE DE TYPE 2 : UNE HTA EST AUSSI PRÉSENTE CHEZ 80% DES SUJETS

Pour l'édition 2020, ce dernier propose un focus sur les relations entre le diabète et l'hypertension artérielle (HTA). Quel est le lien entre ces deux pathologies ? La réponse est simple : la meilleure façon de prévenir l'hypertension artérielle tout comme le diabète est de modifier ses habitudes de vie et de suivre certaines règles hygiéno-diététiques.

Ces mesures constituent la base nécessaire du traitement et permettent de retarder la prise de médicaments, voire même parfois de l'éviter. Par

ailleurs, et à l'inverse, le mariage de ces deux maladies multiplie les risques de complications graves : infarctus, AVC, cécité, amputations... qu'une prise en charge adaptée pourrait notablement réduire.

Selon les résultats de l'enquête FLAHS 2019, lorsque l'on est soigné pour un diabète de type 2, une HTA est aussi présente chez 80% des sujets. Lorsque l'on est soigné pour une HTA, un diabète est présent chez 20% des sujets.

La présence d'un surpoids ou d'une obésité explique souvent la présence des deux maladies.

Par ailleurs, l'HTA est la première

cause de mortalité des personnes diabétiques, devant le cancer. C'est pourquoi l'organisme invite également les personnes hypertendues à faire le test « Findrisk » pour évaluer leur risque de développer un diabète de type 2, maladie silencieuse et indolore, car beaucoup peuvent ignorer qu'elles sont diabétiques.

LES FACTEURS DE RISQUE : ALIMENTATION, SÉDENTARITÉ, HÉRÉDITÉ, ÂGE

À noter que l'hypertension artérielle peut aussi évoluer en silence pendant des années. Elle provoque, si elle n'est pas soignée, des maladies cardio-vasculaires comme l'accident vasculaire cérébral et l'insuffisance cardiaque ou l'insuffisance rénale, en particulier chez les personnes diabétiques.

Le dépistage de l'HTA est particulièrement recommandé à partir de 30 ans si la personne présente un facteur favorisant : surpoids, consommation excessive d'aliments contenant du sel caché, antécédent familial.

Sont également concernées les personnes ayant déjà eu une tension artérielle élevée et les diabétiques de type 2. Mais aussi tout le monde, une fois par an à partir de 40 ans.

Quant au diabète de type 2, plusieurs causes sont impliquées dans sa survenue, notamment la présence de personnes diabétiques dans le cercle familial qui doit inciter à effectuer des dépistages réguliers.

Des habitudes alimentaires trop riches ou déséquilibrées accentuent également le risque : le surpoids et l'obésité sont des facteurs aggravants de la maladie, car ils sont responsables de l'insulinorésistance, à plus forte raison si toute activité physique est absente.

Ainsi, la prévention de ces deux pathologies repose en premier lieu sur l'adoption d'un mode de vie sain et équilibré à savoir une activité physique régulière et une alimentation riche en fruits et légumes et pauvre en produits sucrés, salés et gras.

Ces aliments qui nous soignent

ALIMENTATION POUR RÉDUIRE L'HYPERTENSION

Réduire sa consommation de sel est le changement primordial à apporter à sa nutrition si vous souffrez d'hypertension. En effet, lorsqu'on consomme beaucoup de sel, celui-ci passe dans le sang et tend à provoquer une perte d'eau dans les cellules et les tissus : cela augmente le volume sanguin et, donc, la pression sanguine.

- Limitez votre apport en sodium à 2 400 mg par jour (soit environ 600 à 800 mg par repas).
- Choisissez le plus souvent possible des aliments contenant moins de 150 mg de sodium par portion, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en sodium.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Sans sodium », « Faible teneur en sodium », « Non salé », « Sans sel ajouté ».
- Préparez le plus souvent possible mes repas à la maison
- Optez pour des aliments frais ou surgelés, car les aliments en conserve représentent souvent une source importante de sodium.
- Diminuez ma consommation de certains condiments tels les sauces soya (même légère), tamari, teriaki, chili ou Worcestershire ainsi que les marinades et les vinaigrettes commerciales.



• Délaissez la salière à la table et lors de la préparation des aliments. J'utilise plutôt des épices, des fines herbes, du poivre et de l'ail pour rehausser le goût de mes plats.

ALIMENTATION POUR RÉDUIRE LE CHOLESTÉROL

- Limitez votre apport en lipides à moins de 75 g par jour (soit environ 25 g par repas). Cela inclut

les matières grasses ajoutées comme le beurre ou l'huile.

- Privilégiez le plus souvent possible des aliments contenant moins de 3 g de lipides par portion, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en lipides.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Sans matières grasses », « Sans gras trans », « Sans gras saturé », « Faible teneur en matières grasses », « Teneur réduite en matières grasses ».
- Remplacez la viande, à l'occasion, par des légumineuses (pois chiches, lentilles etc.) et du soya sous diverses formes (boissons, tofu, noix, etc.).
- Prévoyez au moins 2 portions de poisson à chaque semaine.
- Savourez plus souvent des viandes et charcuteries maigres ou extra maigres.
- Choisissez des bons gras et diminuez votre consommation des mauvais gras (exemple de bon gras : avocats, œufs
- Limitez votre consommation de viande à 75 grammes par portion.
- Favorisez les huiles végétales non hydrogénées (canola, olive ou soja), la mayonnaise faible en gras et la margarine molle non hydrogénée. Vous pouvez en inclure, à chaque repas, 1 à 3 portions de 5 ml (1 c. à thé).

- Recherchez des aliments contenant moins de 2 g de gras saturés par portion et sans gras trans, soit 5 % ou moins de la valeur quotidienne en gras saturés et gras trans combinés.

ALIMENTATION POUR LE DIABÈTE DE TYPE 1 ET DIABÈTE DE TYPE 2

- Respectez la quantité prescrite de glucides par repas
- Femme : Je m'en tiens à 45 à 60 g de glucides par repas.
- Homme : Je m'en tiens à 60 à 75 g de glucides par repas.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Faible teneur en sucres », « Teneur réduite en sucres », « Non additionné de sucres », « Sans sucre ajouté ».
- Augmentez votre consommation quotidienne de fibres alimentaires
- Visez une valeur quotidienne (VQ) en fibres d'au moins 25 g en mangeant des aliments à teneur élevée en fibres à chaque repas.
- Choisissez le plus souvent possibles des produits fournissant au moins 3 g de fibres par portion, soit 10 % et plus de la VQ en fibres.
- Recherchez sur l'emballage des produits des messages tels que « Source de fibres », « Source élevée de fibres » ou « Source très élevée de fibres ».



EVOCATION RACHID MIMOUNI Entre polar et pôle art !

On reparle toujours de feu Mimouni avec délectation. Tant l'auteur a su et pu délivrer des messages simples mais jamais simplistes et accessibles, surtout, au commun des lecteurs. Et ce n'est pas un lieu commun que de le réaffirmer. Car Rachid est fait du même moule que ses principaux personnages. Qu'il décrit avec une aisance déconcertante. Avec une écriture fluide et limpide qui plus est. Gageure dont ne peuvent s'enorgueillir que les créateurs de génie. Et le génie plus qu'un don est une véritable offrande divine. Qui rend le moindre accessoire utile. Et c'est sans doute pour toutes ces raisons que, dans toute l'œuvre de son écrivain de son temps, même l'accessoire est principal. Evocation...

Evoquer Rachid Mimouni c'est forcément remonter à cette fameuse décennie noire qui a vidé une bonne partie du pays de son intelligence, voire de son intelligentsia. Une véritable saignée qui n'a épargné aucune catégorie sociale tout en visant, à dessein, l'élite. Celle qui a souvent tenté, contre vents et marées, de tirer le pays vers le haut et l'arracher aux griffes fatales de l'obscurantisme. Et, tenter, vaillamment, de le sortir de ces zones d'ombre pour lui ouvrir des chemins plus éclairés et plus conformes au projet de société envisagé. Et qui se verra brutalement contrarié par les esprits rétrogrades et autres empêcheurs d'une pensée avant-gardiste autrement plus élaborée. Feu Mimouni, enseignant universitaire, écrivain et poète engagé, qui a «osé» raconter cette autre Algérie des lumières qui lui tenait tant à cœur, finira par payer de sa vie cette «audace». Mais, auparavant, il a eu ce courage et cette témérité de dire, redire, narrer, rapporter et traduire, au final, les aspirations de son peuple à vivre son pays comme tout peuple normalement constitué. Et la plume dit parfois tout ce que ne peut combattre l'épée, cette arme des faibles brandie à tout bout de champ sciemment ou par ignorance crasse de la circulation des idées novatrices qui imprègnent une société en gestation avancée. Et qui dérangeait, forcément, la pensée figée et monolithique qui se proposait de réinventer le passé tout en alourdissant le passif. De manière cynique en s'érigeant en objecteurs de conscience autoproclamés et autres apprentis sorciers de la vingt-cinquième heure. Mais revenons plutôt à cet itinéraire «mimounesque» jonché de hauts faits littéraires alignés dans son œuvre dans un ordonnancement impeccable et ce sens du détail dont ne peuvent s'enorgueillir que les penseurs de fond. Témoin attentif et vigilant de son époque, il défendra son Algérie bec et ongles jusqu'à l'ultime souffle d'une trajectoire tantôt recti-

ligne tantôt sinieuse s'il en est. Pour ses lecteurs avertis notamment, les ouvrages de Rachid traduisent fidèlement cette parenthèse faite de brûlures recommencées, de plaies purulentes, de cicatrices refusant de se refermer malgré l'avantage qu'ont les hommes et les femmes d'écrit d'expectorer leur douleur lancinante ne serait-ce que l'espace d'un relais fugace. Que ce soit à travers «Tombeza», «Le Fleuve détourné», «De l'intégrisme en particulier» ou encore «Une paix à vivre», au-delà d'une écriture fluide qui coule dans ses veines par trop longtemps obstruées, ses récits rondement menés et haletants, restituaient à merveille et avec une précision d'orfèvre tout le magma bouillonnant d'un volcan éjectant par intermittence ses lapillis pour expulser sa lave brûlante et se régénérer à chaque sourde détonation. D'aucuns parmi les critiques, avérés ou autoproclamés, ne se sont pas privés d'égratigner l'auteur de son vivant sous le prétexte fallacieux attribuant à Mimouni, pour sa démarche scripturale, la prégnance du style dit polar qui reste pourtant un choix d'écriture comme un autre, une option, dirait-on aujourd'hui. A l'instar des grands noms du polar qui ont marqué la littérature universelle. Dans «Tombeza», qui, selon certains auteurs, porte une connotation péjorative (déformation physique circonstancielle mais pas forcément handicapante), l'auteur surfe entre portrait et satire pour décrire un personnage a priori atypique tout en étant, au fond, plus que typé. En fait, un classique commis d'un seul jet sans doute parce que l'inspiration, manne providentielle s'il en est pour tout créateur en herbe et ou pro, affectionne tant se jouer du rationnel. Œuvre terriblement réaliste ou imaginaire, la frontière paraît si dérisoire qu'on ne se pose même plus la question de savoir où s'installe la fiction et d'où émerge le réalisme. En tout cas «Tombeza» signe déjà les promesses (prémises ?) de joutes littéraires futures à audience remarquable parce que dites sans fioritures et dans une

intonation et une flexion à tonalité récurrente et bien enlevée. C'est la griffe Mimouni, et on aime ou on n'aime pas, qu'importe ! Idem dans «Le Fleuve détourné», qui se lit d'une traite et qui rumine toutes ces occasions perdues, tous ces manques de clairvoyance qui ont conduit à détourner l'essentiel (ou à s'en détourner) pour privilégier le factice, le futile quand les exigences de l'heure se voulaient articulées autour de projections sans cesse reportées aux calendes grecques. Au sens premier du terme, par ailleurs, détourner un fleuve de sa trajectoire naturelle tant cette même nature est censée bien faire les choses, c'est l'exposer, de facto, à des risques majeurs, dont celui de se méprendre autant sur ses affluents que ses confluents. Et comment donc assurer la liaison, la jonction et la soudure entre les extrêmes ? Dans ce souffle crescendo qui refuse tout balbutiement inaudible, la voix de Mimouni s'est amplifiée au fur et à mesure que notre pays baignait dangereusement dans les eaux glauques d'un projet de société kafkaïen. Celui si bien restitué par le défunt auteur dans «De l'islamisme en général et de l'intégrisme en particulier» par le biais duquel l'ami Rachid s'attaquera, non sans pertinence, aux porteurs de projets surannés et caducs qui déroulaient leur toile suicidaire avec, pour objectif premier, de freiner et compromettre l'élan et l'envol d'un pays rebelle à toute soumission à une idéologie ou une autre. Rétif à toute vision obscurantisme, même enveloppée dans du papier cadeau. Champignons vénénéux sur un plateau d'argent. Mais, dans toute cette atmosphère délétère, cet immense écrivain du terroir a su garder la tête froide pour anticiper «une paix à vivre» quand bien même il est des paix si fragiles qu'on s'imagine à chaque instant voir ressurgir le spectre du feu sous la cendre. Bien que la paix vaille toutes les guerres, et Rachid était davantage un homme de paix que porteur d'un atavisme belliqueux.

Amar Zentar

FC BARCELONE

Guardiola parle de Messi

« En tant que fan du Barça, j'aimerais que Leo finisse là-bas », avoue l'ex-entraîneur des Blaugranas.

Alors que Lionel Messi avait exprimé l'été dernier sa volonté de quitter le Barça, l'ex-entraîneur des Blaugranas (de 2008 à 2012) espère que l'Argentin terminera sa carrière en Catalogne. « Lionel est un joueur de Barcelone. Si vous me demandez mon avis, j'ai une immense gratitude pour tout ce que ce club a fait pour moi. À l'académie, en tant que joueur de football, puis en tant qu'entraîneur, ils m'ont tout donné. Ce que je veux pour lui, c'est qu'il y termine sa carrière. C'est ce que je veux. J'aimerais cela, je souhaiterais cela, je l'ai dit je ne sais combien de fois, peut-être mille fois déjà. En tant que fan du Barça, j'aimerais que Leo finisse là-bas. Mais son contrat se termine cette année et je ne sais pas ce qui va se passer dans son esprit », dira l'entraîneur de Manchester City à qui l'on prête l'intention d'engager le capitaine du Barça cet hiver ou l'été prochain.



KOEMAN FRACASSE
LE CLAN GRIEZMANN

La trêve internationale n'aura pas été de tout repos au FC Barcelone. Et pour cause, la relation entre Antoine Griezmann et Lionel Messi, souvent pointée du doigt, s'est retrouvée au cœur des tensions. Il faut dire qu'Eric Olhats a lancé les hostilités. « Il est à la fois un empereur et un monarque et il n'a pas vu l'arrivée d'Antoi-

ne d'un bon œil. Son attitude a été déplorable, il lui a fait ressentir », confiait l'ancien conseiller de l'attaquant français, imité dans la foulée par son oncle Emmanuel Lopes qui, dans un reportage sur M6, assurait qu'il savait que Griezmann « n'allait pas réussir les six premiers mois, mais je ne pensais pas que ça durerait un an. En plus, avec Messi, je sais ce qu'il se passe à l'intérieur, ce n'est pas facile. Il y a des

choses que je ne peux pas dire. » Il n'en fallait pas plus pour mettre en alerte les journalistes espagnols qui attendaient Messi à son retour d'Argentine à l'aéroport de Barcelone. Fatigué de cette situation, le numéro 10 du Barça a lâché une petite phrase qui a fait grand bruit : « Je suis un peu fatigué d'être en permanence le problème de tout au

club. » Une situation délicate sur laquelle s'est prononcé Ronald Koeman. « D'une part, je peux comprendre que Leo soit énervé. Après un si long voyage, être interrogé sur Antoine, je pense que c'est irrespectueux. J'ai bien compris que vous cherchiez à susciter une polémique, mais moi, je n'ai pas vu de problèmes entre les deux, ni à l'entraînement, ni en matches ou dans le vestiaire. Ils commencent à bien jouer ensemble. Quelqu'un a dit quelque chose (Eric Olhats, ndlr), ce quelqu'un n'est plus un client de Griezmann depuis trois ans, donc ce sont des conneries. » Relancé sur l'influence que pourrait avoir cette polémique sur Griezmann, Koeman s'est montré optimiste pour son international français : « Je ne suis pas préoccupé, car je vois Antoine content, travaillant très bien et s'améliorant comme les autres joueurs. » Malgré tout, les réponses de l'entraîneur néerlandais ont peu de chances de mettre définitivement fin à cette polémique.

REAL MADRID

Haaland, plan B de Zidane

Alors que le Real Madrid est annoncé sur les traces d'Erling Braut Haaland depuis maintenant plusieurs mois, le club de la capitale espagnole ne ferait pas du buteur norvégien une priorité absolue. Bien qu'il soit toujours performant au Real Madrid, Karim Benzema est désormais âgé de 32 ans et se rapproche progressivement de la fin de sa carrière. De ce fait, les Merengues avaient pris la décision d'anticiper sa succession il y a un an en enrôlant Luka Jovic, mais ce dernier ne parvient pas à s'imposer dans l'effectif madrilène. Par conséquent, le dossier de la succession de Karim Benzema pourrait bien être relancé et, dans cette optique, le Real Madrid est annoncé sur les traces d'Erling Braut Haaland depuis le prin-



temps dernier. Seulement voilà, le prolifique buteur du Borussia Dortmund ne

serait pas une priorité absolue pour la Casa Blanca, et ce d'autant plus dans un contexte où le Real Madrid souhaiterait arracher la signature de Kylian Mbappé l'été prochain, à un an du terme de son contrat au PSG.

Par conséquent, à en croire les informations divulguées par Eurosport UK, le dossier Erling Braut Haaland dépendra de l'évolution du dossier Kylian Mbappé, qui resterait donc la piste prioritaire des champions en titre de Liga. Reste à savoir comment le feuilleton du numéro 7 du PSG évoluera au cours des semaines et mois à venir afin de savoir si le Real Madrid passera, ou non, à l'action pour s'attacher les services de l'attaquant norvégien de 20 ans.

ISCO VEUT S'EN ALLER

L'entraîneur du Real Madrid, Zinédine Zidane, ne compte pas vraiment sur Isco. En manque de temps de jeu au Real Madrid, l'international espagnol Isco veut quitter le club et l'a fait savoir à ses dirigeants. Pas titularisé cette saison en Ligue des champions, Isco, qui n'a disputé que 260 minutes de jeu en Liga, a officiellement demandé au Real Madrid de le laisser partir au mercato d'hiver. Le milieu offensif international espagnol en a parlé avec son entraîneur Zinédine Zidane, qui ne l'en a pas dissuadé, selon Marca et AS. Arrivé au Real en 2013, en provenance de Malaga, il est sous contrat jusqu'en 2022. Selon AS, le Real demanderait entre 60 et 70 M€ pour le joueur de 28 ans.

PARIS SG

78 M€ pour satisfaire Neymar et Mbappé

Malgré un doublé de Kylian Mbappé (toujours ciblé au Mercato par le Réal) et la rentrée en jeu de Neymar en seconde mi-temps, le PSG a subi une nouvelle remontada comme face au Barça en Ligue des Champions lors de la saison 2016/2017, mais cette fois-ci en Ligue 1 face à l'AS Monaco, entraîné par l'ancien coach du Bayern Munich, Niko Kovac, au Stade Louis II ! Si le Paris SG devait mener à la pause par un score plus lourd (deux buts refusés dont un très litigieux pour Moïse Kean), l'ASM aura finalement renversé le club parisien (3-2). Incroyable ! Et en attendant cette prochaine rencontre de C1 ô combien importante pour les hommes de Thomas Tuchel face au RB Leipzig au Parc des Princes, et outre les rumeurs Sergio Ramos (Real Madrid), Lionel Messi (FC Barcelone) ou encore Cristiano Ronaldo (Juventus Turin) du côté du PSG, une grosse info Mercato est tombée concernant David Alaba ! Si la priorité de l'Emir du Qatar, qui aime beaucoup le profil de Eduardo Camavinga (Stade Rennais), est de prolonger Neymar et Kylian Mbappé, tous deux sous contrat avec le PSG jusqu'en juin 2022, Nasser Al-Khelaïfi et Leonardo savent qu'ils auront beaucoup moins de moyens que les saisons précédentes pour recruter lors du marché des transferts l'été prochain. Ainsi, les jeunes Dominik Szoboszlai (RB Salzbourg) et Ryan Gravenberch (Ajax Amsterdam) seraient ciblés par le Paris Saint-Germain, mais la piste menant à David Alaba (Bayern Munich), représenté par le célèbre (et très gourmand) agent Pini Zahavi, aurait également pris de l'ampleur du côté du club de la capitale. A en croi-



re les informations de Kicker, ce serait bien le club parisien entraîné par Thomas Tuchel qui serait en pole sur ce dossier ! Si l'international autrichien (73 sélections / 14 buts) a priori une préférence pour la Liga, le Real Madrid et surtout le Barça ne seraient pas en mesure de lui offrir le salaire qu'il espère, soit environ 20M€ par an (soit celui perçu par Robert Lewandowski actuellement chez le dernier vainqueur de la Bundesliga et de la Ligue des Champions) et 20 M€ de prime à la signature ! Et toujours selon le média allemand, si le PSG ne souhaite pas non plus s'aligner sur de tels chiffres, Leonardo et Doha

auraient un plan capable de séduire le natif de Vienne...

En effet, avec les départs de Thiago Silva à Chelsea et de Tanguy Kouassi au Bayern Munich, les dirigeants parisiens n'avaient finalement pas recruté de nouveau défenseur central lors du dernier Mercato (enfin ça c'est ce qu'on pensait, mais Tuchel aligne Danilo Pereira à ce poste...). Si Thiago Silva gagnait beaucoup d'argent avec le club du président Nasser Al-Khelaïfi (17M€ par an), le PSG a également laissé filer Edinson Cavani (18M€) et a donc réussi à alléger sa masse salariale, ce qui était primordial étant donné la crise économique actuelle liée à la pandémie du Covid-19. Et important toujours dans l'optique de prolonger Kylian Mbappé et Neymar, tous les deux recrutés pour environ 400 M€ en 2017 respectivement en provenance de l'AS Monaco et du FC Barcelone. Et l'idée pour attirer David Alaba au Paris SG serait de lui offrir le même salaire que celui perçu par Marquinhos, soit environ 14,5 M€ par an, pour les quatre prochaines saisons, avec une prime à la signature de 20M€, soit un investissement total estimé à environ 78M€ sur quatre ans ! Affaire à suivre donc... mais en recrutant le défenseur autrichien, le PSG réaliserait là un gros coup sur le Mercato, et cela tomberait à pic puisque Neymar et Kylian Mbappé exigeraient des renforts et donc des garanties sportives avant de prolonger leur aventure du côté du Parc des Princes... Mais attention, la concurrence est rude sur ce dossier puisque outre les cadors de Premier League, la Juventus Turin et donc le Real Madrid ainsi que le Barça sont également sur le coup !

IL EST EN QUÊTE DE RENFORTS POUR LE MONDIAL 2022

Belmadi veut Hamache, Aït Nouri et Gouiri

Le driver des Verts a annoncé, vendredi, qu'il suit de près cinq joueurs dont certains sont en équipe de France Espoirs.

Après avoir assuré la qualification à la phase finale de la CAN 2022, à deux journées de la fin des éliminatoires, le sélectionneur national Djamel Belmadi se projette déjà sur les qualifications au Mondial 2022, qui débiteront fin mai 2021. Le Mondial 2022 est le prochain gros objectif de Belmadi, en quête de renforts de choix pour arracher le sésame à la première édition qu'organisera un pays arabe, le Qatar, où il réside, où il s'est fait un nom comme entraîneur. Le driver des Verts a annoncé, vendredi, qu'il suit de près cinq joueurs dont certains sont en équipe de France Espoirs. Les deux internationaux espoirs français espérés chez les Fennecs sont le latéral gauche, Rayan Aït Nouri (19 ans), transféré, cet été, par Angers au club anglais de Wolverhampton, et l'avant centre de l'OGC Nice, Amine Gouiri (20 ans). Si la venue d'Aït Nouri ne se concrétise pas et tombe à l'eau comme celle d'Houssem Aouar, Belmadi a un autre talentueux latéral gauche sur ses tablettes, en l'occurrence le jeune Yanis Hamache (21 ans) du Boavista Porto, ayant figuré à deux reprises dans l'équipe type de la semaine au Portugal. L'EN dispose de deux latéraux gauches performants, à savoir Ramy Bensebaini et Mohamed Farès, mais Belmadi songe apparemment à changer de poste à Bensebaini et l'utiliser comme défenseur central ou comme sentinelle, des postes qu'il avait déjà occupés. La sentinelle actuelle, Adlène Guedioura (35 ans), est proche de la retraite et son rendement est en régression ces derniers temps. Sur le plan offensif, le patron de l'EN est à la recherche d'un sérieux concurrent à



Baghdad Bounedjah, car Islam Slimani a disparu de la circulation, et il est proche, lui aussi, de la retraite, alors que le nouveau venu, Karim Aribi, manque d'expérience sur le plan international, et Andy Delort peine encore à s'imposer chez les Verts, même s'il a débloqué son compte en sélection face au Zimbabwe. Le jeune buteur de l'OGC Nice, Gouiri, formé à l'Olympique Lyonnais, peut apporter de la fraîcheur et plus de réalisme aussi, lui qui a fait parler la poudre en ce début de saison avec les Aiglons, en inscrivant six buts, dont trois en Ligue Europa. Il est, à juste titre, le premier joueur de l'histoire du club à inscrire un but lors de chacun de ses trois premiers matchs européens. Une autre pépite offensive de l'Olympique Lyonnais, en l'occurrence Rayan Cherki (18 ans), figure dans les plans de Belmadi et de la FAF. Le jeune Cherki que Djamel Belamri a déjà pris sous son aile, est promis à un bel avenir. Il a battu plusieurs records de précocité. Plus précoce joueur à participer à la Ligue de la jeunesse de l'UEFA en septembre 2018, il devient le second plus jeune joueur de Ligue des champions de l'UEFA un an plus tard, puis le plus jeune buteur dans l'histoire de l'Olympique lyonnais en janvier 2020. Il a joué deux matches avec la

sélection de France chez les U16 et Belmadi espère qu'il change de nationalité, de cap. Le driver des Verts souhaite également récupérer les trois champions d'Afrique, Youcef Belaili, Youcef Atal et Hicham Boudaoui. Si Atal ne cesse pas de manger son pain noir, il est fort possible qu'il soit remplacé par un nouveau latéral droit, en l'occurrence Akim Zedadka (25 ans) de Clermont Foot (Ligue 2 française), que plusieurs clubs de Ligue 1 suivent de près. Des changements ne sont donc pas à écarter chez les Fennecs, à la reprise, en mars prochain, où les camarades de Riyad Mahrez joueront leurs deux derniers matches dans les éliminatoires de la CAN 2022 contre la Zambie, en déplacement, et le Botswana, à domicile. Deux matches de préparation pour les deux premiers grands rendez-vous dans les qualifications au Mondial 2022 contre le Burkina Faso et le Niger, fin mai et début juin 2021. La modeste sélection du Djibouti est le troisième adversaire des Verts dans la phase des poules des éliminatoires du Mondial 2022, qui sera bouclée le 12 octobre, alors que les matches de barrages (aller et retour) sont prévus du 8 au 16 novembre 2021.

Larbi B.

LA CAN 2022 EN HIVER

Les stars africaines mécontentes

La prochaine phase finale de la CAN se jouera en hiver, du 9 janvier au 6 février 2022, au Cameroun, ce qui n'est pas du goût de plusieurs joueurs et sélectionneurs africains, notamment les stars du continent noir évoluant dans les grosses cylindrées du Vieux Continent. « Tout le monde est d'accord qu'une CAN en janvier et en février est problématique. J'ai entendu parler d'une possible réunion de joueurs importants de notre continent pour protester contre la programmation de cette CAN

2022 au milieu de la saison. Ces joueurs sont eux les acteurs importants, et ce n'est pas approprié de les mettre en difficulté, en allant faire une CAN en pleine saison. C'est une situation qui les met en difficulté dans leurs clubs. Je sais que ça les préoccupe tous. Si on fait un sondage, beaucoup pencheraient plus pour une phase finale en fin de saison, dans une période où il n'y a pas de championnat », a révélé le sélectionneur national Djamel Belmadi, ayant déjà alerté les responsables de la CAF sur ce change-

ment de période de la CAN. « J'en ai parlé même au président de la CAF », a avoué Belmadi qui craint que les stars de l'Afrique boudent cette CAN 2022. « Une CAN sans les Mahrez, Salah, Mané et autre Aubameyang n'aura aucune saveur », tonne le driver des champions d'Afrique sur les ondes de la radio algérienne. Les stars d'Afrique vont-elles monter réellement au créneau et menacer de boycotter la prochaine CAN ? Attendons pour voir...

L. B.

RUDI GARCIA, ENTRAÎNEUR DE L'OLYMPIQUE LYONNAIS :

«Benlamri pourra nous aider quand il sera à 100%»



L'entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Rudi Garcia, affirmé en conférence de presse que son international algérien, Djamel Benlamri, pourrait aider les Gones une fois qu'il aura retrouvé le meilleur de sa forme. « Je suis très content de Diomandé, Benlamri pourra nous aider quand il sera à 100%. A mon avis, Tino Kadewere l'a mis en forme. Je trouve que Sinaly Diomandé progresse et cela met de la concurrence pour Marcelo et Jason », a expliqué le coach de l'OL, qui se déplace ce dimanche à Angers pour y affronter le SCO pour le compte de la 11e journée de la Ligue 1 française.

R. S.

MILAN AC

Une prolongation de contrat en perspective pour Bennacer

Élément clé du dispositif tactique de l'AC Milan, Ismaël Bennacer est dans le viseur de plusieurs autres clubs européens. Mais ses dirigeants ne comptent pas le laisser partir. Alors que Leonardo, le directeur sportif du Paris Saint-Germain, essaye d'attirer l'ancien joueur d'Empoli, les dirigeants du Milan AC, eux, ne l'entendent pas de cette oreille. D'après Tuttosport, les Rossoneri envisageraient de prolonger Bennacer, lié au Milan jusqu'en juin 2024. La clause libératoire du Fennec, il faut le rappeler, est fixée à 50 millions d'euros.

TOURNOI QUALIFICATIF À LA CAN U 17

Disqualification de 4 pays pour tricherie

Pour avoir triché sur l'âge de certains joueurs, le Botswana, les Comores, l'Eswatini et le Zimbabwe sont disqualifiés du tournoi qualificatif pour la CAN 2021 des U17 qu'abritera le Maroc (Zone COSAFA). La disqualification du Botswana, des Comores, de l'Eswatini et du Zimbabwe est motivée par la fraude sur l'âge de certains joueurs qui ont échoué à l'IRM (imagerie par résonance magnétique) sur l'âge osseux, utilisé par la CAF, depuis quelques années. Un coup de tonnerre puisque la compétition prévue pour ce dimanche 22 novembre, ne pourra démarrer qu'avec 4 nations. Les pays fautifs vont devoir rater les 2 prochains CAN U17. « Un amendement au règlement des tests IRM a été approuvé afin de disqualifier toute équipe présentant un joueur non-éligible », a indiqué la CAF qui est dorénavant très méticuleuse sur ces éventuels cas de fraudes. Pour rappel, la CAF avait déjà disqualifié la Guinée pour le même motif, avant la Coupe du monde de la catégorie en 2019.

APRÈS ATAL

Bensebaini victime du Covid-19 !



Après Youcef Atal de l'OGC Nice, un autre international algérien et cadre de l'EN vient d'être victime du Covid-19, en l'occurrence Ramy Bensebaini du Borussia Mönchengladbach. Bensebaini, a été testé positif au Covid-19, après les examens effectués, vendredi, avant le match du championnat allemand, disputé hier face au FC Augsburg. C'est le seul cas positif détecté dans son équipe. Bensebaini, qui a participé aux deux matches de l'EN face au Zimbabwe, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2022, est rentré en Allemagne jeudi dernier. Il est en quarantaine chez lui.

R. S.

TOUT EN RAPPELANT LE CARACTÈRE CRIMINEL DES INCENDIES DE FORÊTS, DJERAD ASSURE :

«Les agriculteurs touchés seront indemnisés»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, hier à partir de Tipasa, les services concernés à «accélérer» les procédures d'indemnisation des agriculteurs touchés par les incendies de forêts enregistrés dans la nuit du 7 au 8 novembre dans huit wilayas.

« Il est impératif de procéder à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés dans un délai n'excédant pas le 15 décembre prochain », a déclaré le Premier ministre, tout en insistant sur «l'allègement des procédures administratives» à cet effet. Djerad a évoqué, dans ce sens, les victimes qui ont péri lors de ces incendies, au nombre de deux, soulignant que le gouvernement «assurera l'indemnisation de leurs familles». Tipasa est la wilaya la plus touchée par les derniers incendies de forêts, avec des pertes estimées à 3.800 hectares dont 820 lors de la nuit du 6 au 7 novembre dernier, et deux morts. Le Premier ministre a qualifié la journée nationale de l'arbre de «journée particulière» vu les «pertes importantes» occasionnées dernièrement aux forêts, rappelant que «les enquêtes ont démontré l'acte criminel avec la complicité de parties hostiles vivant à l'étranger». La forêt est «une richesse nationale qui constituait jadis un rempart contre le colonisateur qui l'avait submergé de napalm», a soutenu Djerad. «Les ennemis d'aujourd'hui ont voulu attenter aux forêts à travers des opérations préméditées, mais notre réponse sera pacifique en procédant au reboisement», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a appelé «tous les Algériens à planter des arbres, symboles de liberté et de régénération». Il a également tenu



à souligner que cette journée coïncide avec la journée internationale des droits de l'enfant, ajoutant que «l'arbre est le fruit de la vie comme l'enfant est le fruit de l'humanité». Souhaitant une «année scolaire réussie aux élèves», Djerad a appelé la famille éducative à davantage de mobilisation pour se protéger et protéger les élèves à travers le strict respect du protocole de prévention contre la Covid-19. Pour rappel, le Premier ministre avait donné hier, en compagnie d'une délégation

ministérielle, à partir de Tipasa, le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement à l'occasion de la journée nationale de l'arbre sous le slogan «Qu'il le plante!». Cette initiative, organisée dans les hauteurs de Tipasa, au barrage Boukerdane à Sidi Amar, a vu la participation de jeunes scouts musulmans algériens, de cadets de la nation, de citoyens et d'acteurs de la société civile.

R. N.

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

Le Premier ministre donne le coup d'envoi à Tipasa

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné d'une délégation ministérielle, a donné hier, à partir de Tipasa, le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement à l'occasion de la journée nationale de l'arbre sous le slogan «Qu'il le plante!». Cette wilaya a été choisie car étant la plus touchée par les feux de forêts qui se sont déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre à travers différentes régions du pays. Vu les pertes engendrées par ces incendies, estimées à 3.800 hectares, 250.000 arbres, pour la plupart des oliviers, seront plantés à travers le pays, dont 3.000 à Tipasa. Cet évène-

ment, qui s'est déroulé au barrage Boukerdane à Sidi Amar, coïncide avec la journée internationale des droits de l'enfant. Ainsi, de nombreux enfants, dont les scouts musulmans algériens, ont œuvré, pelle à la main, au reboisement de cette forêt. Une participation notable de citoyens, de cadets de la nation et d'acteurs de la société civile a également été remarquée. L'Etat compte, à travers cette initiative, réussir à planter lors de la campagne 2020-2021 plus de 31.500.000 arbres à travers le territoire national. Soit un nombre plus de deux fois élevé que celui de la précédente campagne, dans l'optique de

pallier les dégâts engendrés par les incendies de forêts criminels du début du mois. Ces derniers, déclenchés dans huit wilayas, à savoir Tlemcen, Blida, Sidi Bel-Abbès, Oran, Chlef, Aïn Temouchent, Tipasa et Mostaganem, ont détruit quelque 42.338 hectares de forêts et mené à la détention provisoire de 20 personnes accusées par le juge d'instruction du tribunal de Cherchell. Des mandats d'arrêt ont également été émis à l'encontre de six autres personnes, toutes suspectées d'avoir déclenché intentionnellement ces incendies qui ont fait deux morts à Gouraya.

S. Chaoui

BOIS DES ARCADES (ALGER)

Les citoyens au rendez-vous

Hier, une vaste journée de plantation d'arbres s'est tenue à travers tout le territoire national. Le premier coup de pelle a été donné par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, au niveau de la forêt de Tipasa. Cette journée a été organisée dans le cadre de la campagne de reboisement sous le slogan «Qu'il le plante!», lancée officiellement le 25 octobre dernier à l'occasion de la journée nationale de l'arbre. Cette campagne se veut être une réponse aux incendies criminels et ravageurs qu'a connus l'Algérie au début de ce mois de Novembre. Des milliers d'arbres seront donc plantés à travers le territoire national tout le long de cette campagne. Tipasa, le barrage de Boukerdane, à Sidi Amar, ou encore le bois des Arcades ont été hier le théâtre d'un ballet de plantation d'arbustes. Situé entre le mémorial des Martyrs et le Musée national de l'armée, le bois des Arcades a eu droit hier à la plantation de pas moins de 500 arbres. Oliviers et arbres fruitiers de tous genres ont ainsi pris racine au



cœur de cette forêt lors de cet événement organisé par la wilaya d'Alger. Une minute de silence a été observée en début de matinée afin de rendre hommage à un garde forestier qui a perdu la vie vendredi dernier. Mme Tahrat, directrice générale de l'OREF,

nous a indiqué que «cette forêt a été négligée pendant quelques temps. Nous voulons, à travers les nombreuses journées de plantation que nous organisons, redonner un nouveau souffle à cette vaste forêt». Au courant de cette journée, représentants des pouvoirs publics, associations, gendarmes, gardes forestiers et citoyens conscients de l'enjeu de cette opération ont, main dans la main, contribué à insuffler un air nouveau à ce lieu emblématique. Jeunes et moins jeunes ont répondu présent à cet appel, et l'opération s'est déroulée dans une très bonne ambiance et en respectant les mesures sanitaires en rigueur au vu de la situation actuelle. Mme Tahrat nous a appris également que ce lieu sera aménagé pour les familles et, pour veiller à la protection, au bon entretien et à la préservation de cette forêt, «il y aura une équipe qui se chargera du nettoyage et veillera au respect des lieux par les visiteurs».

S. C.

Au fil du jour

L'homme, cet inconnu

Par Rachid Ezziane

L'homme connaît-il vraiment l'homme qu'il est ? Se connaît-il dans toutes ses facettes ? Lui qui se dit être la mesure de toute chose. Lui qui a su acquérir mille et une trouvailles pour conquérir le monde. Mais l'homme a beau dire qu'il a atteint un point de non-retour dans la recherche et la supériorité par rapport aux autres créatures, il n'en demeure pas qu'il y a en lui plus d'une «inconnue» cachée dans sa mystérieuse âme. Et si l'homme reste encore «inconnu» c'est parce qu'il est défini par plusieurs «principes pensants». Tantôt, c'est par sa raison qu'il pense, tantôt, c'est par son esprit ou son âme, et... tantôt, c'est par son cœur. Mais malgré toutes ces forces génitrices d'intelligence, l'homme reste faible...

Moins qu'un roseau, l'homme est le plus faible de la nature. Car il est incapable d'accéder à la vérité. Il n'est pas juste dans ses jugements et, par-dessus tout, il est mortel. Conditions à même de prouver la misère de l'homme, selon certains penseurs et philosophes. Tout peut lui être fatal. Du plus petit virus à la plus grande bête sauvage. Si les dinosaures avaient survécu à l'apocalypse de leur temps, l'homme n'aurait, peut-être, jamais vu le jour. Jusqu'à nos jours, où fleurissent les technologies les plus performantes, on continue à avoir peur du seul virus de la grippe qui, comme celle d'Espagne en 1918 qui contamina plus d'un milliard de personnes et en tua 60 millions, pourrait, à notre époque de par les moyens de communications rapides, anéantir la moitié de l'humanité en un temps record. Le coronavirus est là, aujourd'hui, pour nous le rappeler. Voici déjà un an qu'il s'est propagé dans le monde sans que «l'homme pensant» n'arrive à l'éradiquer ou lui trouver un remède.

Mais... L'homme ayant pris conscience de sa faiblesse dans ce monde mystérieux et imprévisible, chaque jour il essaye d'apporter à sa survie de nouveaux éléments qui lui permettront de vivre le plus longtemps possible. Mais l'homme, au-delà de toutes ces menaces, et même au-delà de tout ce qui peut lui arriver de fatal, cet être au milieu de l'infiniment grand et l'infiniment petit, détient la chose que nulle autre créature du monde ne détient...

Mais, plus que tout, c'est sa conscience même d'être faible qui rend l'homme grand. Car plus l'homme comprend qu'il est faible, plus il s'arme pour devenir fort. C'est donc dans sa misère qu'il trouve sa force. Sa force de penser il la puise de sa raison de penser. Mais, comme dans tout acte de transcendance et de foi, l'homme a besoin de son cœur aussi. Car le cœur, chez Pascal, a, des fois, sa raison que la raison n'en a point.

Et c'est pour ça que l'homme diffère des autres créatures par la pensée. Et c'est justement par cette capacité «à penser» que l'homme se distingue du reste de la création. «L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant», disait Pascal.